Ville de Genève
Conseil municipal

PR-1401

18 mars 2020

Proposition du Conseil administratif du 18 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le Conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

Les comptes de la saison 2018-2019 se soldent par une perte de 485 072 francs, qui est absorbée par le fonds de réserve réglementaire. Le montant de ce fonds de réserve passe ainsi à 681 358 francs.

L'augmentation de 2,5 millions de francs de la subvention de la Ville de Genève votée par le Conseil municipal pour l'année 2019 sera intégralement comptabilisée dans les comptes de la saison 2019-2020, conformément au plan financier de la FAD annexé à la convention de subventionnement 2019-2021 et avec l'accord du département de la culture et du sport.

Dans le rapport de l'organe de révision, un soin particulier a été apporté à la communication de l'avancement du système de contrôle interne (SCI) déployé par la FAD. Le rapport détaillé précise ainsi chaque domaine d'avancement, ce qui rend sa conclusion sur l'existence du SCI d'autant plus explicite.

La saison 2018-2019 était la première saison intégralement programmée par les nouveaux codirecteurs de la Comédie, M^me^ Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer. Ils ont présenté une saison diversifiée sur la grande scène et

dans les deux studios, comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations, mais également des concerts, des conférences, des rencontres ainsi que des expositions. Par ailleurs, l'équipe de la Comédie s'est activement engagée au sein du projet de la Nouvelle Comédie.

Au Poche, la saison 2018-2019 était la quatrième saison de M. Mathieu Bertholet, qui a proposé 6 créations lors de 95 représentations à Genève. Le Poche a également proposé des actions de médiation, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'écriture ainsi que des activités à l'attention du public scolaire.

La FAD a participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet: les départements concernés de la Ville de Genève, la codirection de la Comédie et l'association pour la Nouvelle Comédie.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2018-2019 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2018-2019 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 sont approuvés.

Annexes: – états financiers de la Fondation incluant les comptes annuels au 30 juin 2019 des théâtres de la Comédie et du Poche ainsi que de l'état-major;

- rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018-2019;
- rapport détaillé de l'organe de révision sur les comptes 2018-2019;
- rapport d'activités 2018-2019 de la Fondation;
- rapport d'activités 2018-2019 de la Comédie de Genève,
- rapport d'activités 2018-2019 du Poche.

fondation d'art dramatique de Genève

Saison 2018/2019

Etats Financiers
(MCH2)

Présentés au bureau du 14.11.2019

Comédie de Genève

POCHE/GVE
Théâtre en Vieille-Ville /Genève

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLE DES MATIERES

Saison 2018/2019

	Pages
ETATS FINANCIERS (annexés au rapport de révision) :	
1. Bilan combiné au 30 juin 2019	**2**
2. Compte de résultat par nature combiné	**3**
3. Compte de résultat par fonction combiné	**4**
4a. Détail de certaines positions du bilan	**5**
4b. Détail de certaines positions des produits	**7**
4c. Détail de certaines positions des charges	**9**
5. Compte des investissements	**11**
6. Tableau des flux de trésorerie	**12**
7. Règles régissant la présentation des comptes	**13**
8a. Principes comptables appliqués	**13**
8b. Tableaux des retraitements	**15**
9a. Etat du capital propre	**16**
9b. Etat des fonds de capitaux de tiers	**16**
10. Tableau des provisions	**18**
11. Tableau des participations	**18**
12. Garanties et engagements conditionnels	**18**
13. Tableau des immobilisations	**19**
14. Indications supplémentaires	**20**
15. Prestations en nature	**24**
16. Dépassements budgétaires	**25**
Tableau de bord Comédie	**26**
Tableau de bord Poche	**31**

Fondation d'Art Dramatique Genève

Etats financiers 2018/2019

1. BILAN (en CHF)

		Note	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
ACTIF							
	PATRIMOINE FINANCIER						
100	Disponibilités et placements à court terme	*4a*	686'926	1'629'700	480'519	2'797'145	5'056'058
101	Créances	*4a*	-	281'730	27'205	308'935	61'447
104	Actifs de régularisation	*4a*	2'651	280'744	85'513	368'908	279'143
106	Marchandises et fournitures	*4a*	-	-	672	672	1'104
			689'577	**2'192'174**	**593'909**	**3'475'660**	**5'397'752**
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
140	Immobilisations corporelles	*13*	5'117	314'627	78'275	398'019	420'083
142	Immobilisations incorporelles	*13*	-	18'823	-	18'823	25'097
			5'117	**333'450**	**78'275**	**416'842**	**445'180**
	TOTAL ACTIF		**694'694**	**2'525'624**	**672'184**	**3'892'502**	**5'842'932**
PASSIF							
	CAPITAUX DE TIERS						
200	Engagements courants	*4a*	10'198	141'868	135'418	287'484	569'952
204	Passifs de régularisation	*4a*	16'098	207'980	45'042	269'120	1'421'411
205	Provisions à court terme	*10*	4'000	340'620	86'123	430'743	356'913
209	Fonds des capitaux de tiers	*9b*	663'811	1'484'486	75'500	2'223'797	2'328'226
			694'107	**2'174'954**	**342'083**	**3'211'144**	**4'676'502**
	CAPITAUX PROPRES						
291	C/C FAD	*4a*	(991'885)	707'474	284'411	-	-
299	Fonds de réserve	*9a*	1'166'430	-	-	1'166'430	1'437'341
299	Résultat de l'exercice		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(270'911)
	Total capitaux propres	*9a*	**587**	**350'670**	**330'101**	**681'358**	**1'166'430**
	TOTAL PASSIF		**694'694**	**2'525'624**	**672'184**	**3'892'502**	**5'842'932**

2. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (en CHF)

		Note	État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 **Réalisé**	*2018/2019 **Budget***	*2018/2019 Ecarts*
CHARGES D'EXPLOITATION								
30	Charges de personnel	*4c*	125'069	4'546'989	1'641'280	6'313'338	*6'516'564*	*203'226*
31	Charges de biens et services et autres charges exploitation	*4c*	49'097	3'140'243	698'194	3'887'534	*3'642'884*	*(244'650)*
33	Amortissements	*13*	2'557	152'130	30'585	185'272	*187'000*	*1'728*
35	Attribution aux fonds	*9b*	-	112'500	40'000	152'500	-	*(152'500)*
			176'723	**7'951'862**	**2'410'059**	**10'538'644**	***10'346'448***	***(192'196)***
REVENUS D'EXPLOITATION								
42	Billetterie, ventes et autres recettes	*4b*	-	417'610	117'969	535'579	*821'870*	*(286'291)*
43	Autres revenus divers	*4b*	-	236'206	35'047	271'253	*238'000*	*33'253*
45	Prélèvements sur les fonds	*9b*	40	208'014	48'875	256'929	*80'000*	*176'929*
46	Subventions	*4b*	2'725	6'733'228	2'253'858	8'989'811	*8'582'478*	*407'333*
			2'765	**7'595'058**	**2'455'749**	**10'053'572**	***9'722'348***	***331'224***
	Résultat d'exploitation		**(173'958)**	**(356'804)**	**45'690**	**(485'072)**	***(624'100)***	***139'028***
34	Charges financières		-	-	-	-	*(7'502)*	*7'502*
	Résultat financier		**-**	**-**	**-**	**-**	***(7'502)***	***7'502***
	RESULTAT OPERATIONNEL		**(173'958)**	**(356'804)**	**45'690**	**(485'072)**	***(631'602)***	***146'530***
	Résultat extraordinaire		**-**	**-**	**-**	**-**	***2'500***	*-*
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**(173'958)**	**(356'804)**	**45'690**	**(485'072)**	***(629'102)***	***146'530***
	Fonds de réserve règlementaire au 1er juillet					1'166'430		
	Fonds de réserve règlementaire au 30 juin					**681'358**		

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

3. COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION (en CHF)

		Note	État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 Réalisé	2018/2019 Budget	2018/2019 Ecart
F3221	**SPECTACLES**							
	CHARGES							
30	Frais de personnel	4c	-	1'542'084	749'547	2'291'631	*2'555'675*	*264'044*
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	-	1'895'539	453'635	2'349'174	*1'996'706*	*(352'468)*
			-	**3'437'623**	**1'203'182**	**4'640'805**	***4'552'381***	***(88'424)***
	REVENUS							
42	Billetterie, ventes	4b	-	410'876	111'481	522'357	*816'870*	*(294'513)*
43	Autres revenus divers	4b	-	219'470	29'497	248'967	*230'500*	*18'467*
45	Prélèvements sur les fonds	9b	-	208'014	40'000	248'014	*80'000*	*168'014*
46	Subventions	4b	-	2'364'910	1'068'322	3'433'232	*3'341'214*	*92'018*
			-	**3'203'270**	**1'249'300**	**4'452'570**	***4'468'584***	***(16'014)***
	Résultat des spectacles		**-**	**(234'353)**	**46'118**	**(188'235)**	***(83'797)***	***(104'438)***
F3220	**ADMINISTRATION**							
	CHARGES							
30	Frais de personnel	4c	125'069	3'004'905	891'733	4'021'707	*3'960'889*	*(60'818)*
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	49'097	1'244'704	244'559	1'538'360	*1'646'178*	*107'818*
33	Amortissements du patrimoine administratif	13	2'557	152'130	30'585	185'272	*187'000*	*1'728*
34	Charges financières		-	-	-	-	*7'502*	*7'502*
35	Attributions aux fonds	9b	-	112'500	40'000	152'500	-	*(152'500)*
			176'723	**4'514'239**	**1'206'877**	**5'897'839**	**5'801'569**	***(96'270)***
	REVENUS							
42	Ventes, taxes et remboursements divers	4b	-	6'734	6'488	13'222	*5'000*	*8'222*
43	Autres revenus divers	4b	-	16'736	5'550	22'286	*7'500*	*14'786*
45	Prélèvements sur les fonds	9b	40	-	8'875	8'915	-	*8'915*
46	Subventions	4b	2'725	4'368'318	1'185'536	5'556'579	*5'241'264*	*315'315*
	Revenus extraordinaire		-	-	-	-	*2'500*	*(2'500)*
			2'765	**4'391'788**	**1'206'449**	**5'601'002**	***5'256'264***	***344'738***
	Résultat d'administration		**(173'958)**	**(122'451)**	**(428)**	**(296'837)**	***(545'305)***	***248'468***
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**(173'958)**	**(356'804)**	**45'690**	**(485'072)**	***(629'102)***	***144'030***
	Fonds de réserve règlementaire au 1er juillet					1'166'430		
	Fonds de réserve règlementaire au 30 juin					**681'358**		

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
Caisse	34	15'683	12'876	28'593	28'730
CCP c/c	-	24'327	434'562	458'889	232'188
UBS c/c	-	1'580'795	33'081	1'613'876	749'150
BCGe c/c	493'811	-	-	493'811	3'852'869
BCGe c/c donation Poche	193'081	-	-	193'081	193'121
Liquidités en transit	-	8'895	-	8'895	-
Disponibilités et placements à court terme	**686'926**	**1'629'700**	**480'519**	**2'797'145**	**5'056'058**
Débiteurs	-	277'830	10'767	288'597	54'653
Assurances sociales	-	-	16'325	16'325	-
Avances diverses	-	3'900	113	4'013	6'794
Créances	**-**	**281'730**	**27'205**	**308'935**	**61'447**
Indemnité assurances	-	2'534	-	2'534	-
Produits à recevoir	1'739	-	85'513	87'252	1'739
Frais payés d'avance	294	278'210	-	278'504	276'092
Régularisation charges de personnel	618	-	-	618	1'312
Actifs de régularisation	**2'651**	**280'744**	**85'513**	**368'908**	**279'143**
Marchandises et fournitures	**-**	**-**	**672**	**672**	**1'104**
Aménagements	-	20'611	51'609	72'220	54'283
Mobilier & Machines de bureau	5'116	129'437	10'867	145'420	95'458
Matériel technique	-	155'179	10'979	166'158	201'032
Véhicules	-	-	4'820	4'820	10'600
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	1
Travaux	-	9'400	-	9'400	58'709
Equipements informatiques, en cours	7'270	-	-	7'270	7'270
Subvention d'investissement equipement informatiques	(7'270)	-	-	(7'270)	(7'270)
Immobilisations corporelles	**5'117**	**314'627**	**78'275**	**398'019**	**420'083**
Sites internet	-	18'823	-	18'823	25'097
Immobilisations incorporelles	**-**	**18'823**	**-**	**18'823**	**25'097**

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
Fournisseurs	8'724	43'347	23'332	75'403	185'324
Compte courant caisse AVS	623	(19'519)	-	(18'896)	81'903
Compte courant Impôt à la source	-	-	4'424	4'424	-
Compte courant Artes et Comedia	851	97'682	62'907	161'440	56'255
Compte courant FOP	-	11'820	39'354	51'174	39'921
Autres engagements liés au personnel	-	8'538	4'601	13'139	-
Autres engagements divers	-	-	800	800	-
Excédent 16/17 à restituer à la Ville de Genève	-	-	-	-	206'549
Engagements courants	**10'198**	**141'868**	**135'418**	**287'484**	**569'952**
Recettes encaissées d'avance	-	14'329	4'479	18'808	1'253'197
Passifs de régularisation FG	15'914	193'651	32'417	241'982	163'609
Passifs de régularisation SP	-	-	8'146	8'146	257
TVA à payer	184	-	-	184	4'348
Passifs de régularisation	**16'098**	**207'980**	**45'042**	**269'120**	**1'421'411**
Provision pour vacances non prises	4'000	340'620	86'123	430'743	356'913
Provisions à court terme	**4'000**	**340'620**	**86'123**	**430'743**	**356'913**
Donation Poche - Fonds Kull	193'081	-	35'500	228'581	237'496
Nouvelle Comédie équipements informatiques	470'730	-	-	470'730	470'730
Julius Baer, pédagogie	-	-	-	-	-
Loterie Romande	-	1'371'986	-	1'371'986	1'500'000
Fondation Leenards	-	80'000	40'000	120'000	120'000
Fonds CLCT Grand Genève FLEX	-	32'500	-	32'500	-
Fonds des capitaux de tiers	**663'811**	**1'484'486**	**75'500**	**2'223'797**	**2'328'226**
Comédie c/c	(707'474)	707'474	-	-	-
Poche c/c	(284'411)	-	284'411	-	-
C/c FAD	**(991'885)**	**707'474**	**284'411**	**-**	**-**
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(270'911)
Résultat de l'exercice	**(173'958)**	**(356'804)**	**45'690**	**(485'072)**	**(270'911)**

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
SUBVENTIONS				
Subvention courante Ville de Genève	-	2'310'284	929'930	3'240'214
Populaire, Billets Ville Groupements	-	-	4'088	4'088
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	-	6'250	6'250
Ville de Genève, Dèpt. de la culture-billets	-	26'926	-	26'926
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	532	532
Autres subventions Ville de Genève	-	*2'337'210*	*940'800*	*3'278'010*
Subvention billets Etat de Genève	-	-	3'795	3'795
Etat de Genève, DIP	-	15'700	9'085	24'785
Autres subventions Etat de Genève	-	*15'700*	*12'880*	*28'580*
Pro Helvetia	-	-	40'000	40'000
Fondation Leenaards	-	-	40'000	40'000
Sponsoring	-	-	7'000	7'000
Migros Genève	-	12'000	-	12'000
Autres	-	-	27'642	27'642
Autres subventions	-	*12'000*	*114'642*	*126'642*
Subventions directes spectacles	**-**	**2'364'910**	**1'068'322**	**3'433'232**
Subvention Ville de Genève	7'997'478	(2'310'284)	(929'930)	4'757'264
Conservation excédent 2016/2017	206'549	-	-	206'549
Subventions FAD	(8'201'302)	6'086'102	2'115'200	-
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	266	266
GLCT Grand Genève FLEX	-	32'500	-	32'500
Fondation Leenaards	-	80'000	-	80'000
Fondation Hans Wilsdorf	-	480'000	-	480'000
Subventions exploitation	**2'725**	**4'368'318**	**1'185'536**	**5'556'579**
Subventions	**2'725**	**6'733'228**	**2'253'858**	**8'989'811**
BILLETTERIE, VENTES ET RECETTES ACCESSOIRES				
Abonnements	-	73'340	14'198	87'538
Billets	-	183'591	60'057	243'648
Vente représentations	-	-	7'900	7'900
Scolaire et groupement aînés	-	18'145	-	18'145
Tournées/ vente spectacles	-	135'800	2'750	138'550
Vente de livres et cahiers	-	-	481	481
Recettes Bar	-	-	26'095	26'095
Ventes et recettes accessoires spectacles	**-**	**410'876**	**111'481**	**522'357**
Remboursement assurance	-	1'000	4'652	5'652
Ventes de livres affiches	-	4'509	1'269	5'778
Commission IS	-	1'225	567	1'792
Ventes et revenus divers	**-**	**6'734**	**6'488**	**13'222**
Billetterie, ventes	**-**	**417'610**	**117'969**	**535'579**

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
AUTRES REVENUS DIVERS				
Défraiements	-	-	5'413	5'413
Coproductions	-	219'470	9'159	228'629
Location personnel et matériel	-	-	3'925	3'925
Echange de public	-	-	11'000	11'000
Autres revenus divers spectacles	**-**	**219'470**	**29'497**	**248'967**
Location costumes	-	-	160	160
Produits divers	-	16'736	5'390	22'126
Autres revenus divers exploitation	**-**	**16'736**	**5'550**	**22'286**
Autres revenus divers	**-**	**236'206**	**35'047**	**271'253**
PRELEVEMENTS SUR LES FONDS				
Prélèvement fonds LORO	-	128'014	-	128'014
Prélèvement fonds Leenaards		80'000	40'000	120'000
Prélèvements sur les fonds spectacles	**-**	**208'014**	**40'000**	**248'014**
Prélèvement fonds Kull	40	-	8'875	8'915
Prélèvements sur les fonds - Hors spectacles	**40**	**-**	**8'875**	**8'915**
Prélèvements sur les fonds	**40**	**208'014**	**48'875**	**256'929**

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
FRAIS DE PERSONNEL				
SPECTACLES				
Frais de personnel artistique	-	905'125	480'613	1'385'738
Frais de personnel technique salle	-	147'865	58'013	205'878
Frais de personnel technique production	-	245'381	64'704	310'085
Vacances		-	33'020	33'020
Charges sociales	-	243'713	113'197	356'910
Frais de personnel pour spectacles	**-**	**1'542'084**	**749'547**	**2'291'631**
ADMINISTRATION				
Salaires administratifs	82'143	1'091'748	514'646	1'688'537
Salaires techniques	-	912'313	126'235	1'038'548
Salaires d'entretien	-	-	7'284	7'284
Salaires Billetterie	-	146'466	-	146'466
Salaires admin ponctuel et lancement de saison	-	62'475	49'632	112'107
Salaires distribution / communication	-	11'144	785	11'929
Personnel entretien costumes suisse et étranger	-	-	2'523	2'523
Salaires Comédie 2020	-	132'604	-	132'604
Frais divers de personnel	-	23'549	1'972	25'521
Vacances	-	71'171	6'931	78'102
Charges sociales	19'655	553'435	181'725	754'815
Salaires et charges sociales administration	*101'798*	*3'004'905*	*891'733*	*3'998'436*
Indemnités Présidence	2'350	-	-	2'350
Jetons de présence Bureau & Conseil	19'000	-	-	19'000
Jetons de présence nouvelle Comédie	1'000	-	-	1'000
Charges sociales	921	-	-	921
Jetons de présence	*23'271*	-	-	*23'271*
Frais de personnel administratif	**125'069**	**3'004'905**	**891'733**	**4'021'707**
Charges de personnel	**125'069**	**4'546'989**	**1'641'280**	**6'313'338**
BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
SPECTACLES				
Petit matériel et fournitures	-	8'570	55'733	64'303
Immobilisations ne pouvant être portée à l'actif	-	206'777	-	206'777
Imprimés, publications	-	-	68'312	68'312
Achats bars	-	-	19'490	19'490
Energie	-	-	3'582	3'582
Charges de matériel, marchandises et énergie	-	*215'347*	*147'117*	*362'464*
Frais de réception	-	82'755	1'222	83'977
Coproductions	-	183'131	22'347	205'478
Achats sectacles, droits d'auteur et redevances	-	566'416	54'799	621'215
Transport, assurances	-	112'231	3'440	115'671
Site internet	-	-	1'270	1'270
Honoraires artistes et techniques indépendants et agences	-	439'254	44'215	483'469

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
Défraiements	-	296'405	95'801	392'206
Eclairage, diffusion		-	60'516	60'516
TVA	-	-	1'747	1'747
Frais de port		-	6'649	6'649
Divers	-	-	280	280
Echange de public		-	13'700	13'700
Prestations de services, taxes et défraiements	-	*1'680'192*	*305'986*	*1'986'178*
Ville de Genève - Colonne Morris		-	532	532
	-	-	*532*	*532*
Biens, services et autres charges des spectacles	**-**	**1'895'539**	**453'635**	**2'349'174**
FRAIS GENERAUX				
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	12'924	156'789	13'232	182'945
Prestations en nature loyers (photocopieuse)	-	12'853	3'646	16'499
Charges chauffage	-	-	13'200	13'200
Aménagements et entretiens	-	-	2'763	2'763
Electricité, eau et gaz	-	71'478	7'092	78'570
Frais de locaux administratifs	*12'924*	*241'120*	*39'933*	*293'977*
Petites fournitures de bureau et consommables	4'215	41'839	11'599	57'653
Imprimés et publications	-	489'728	50'469	540'197
Achats livres et DVD	-	5'425	256	5'681
Acquisitions de matériel de bureau	-	7'029	1'252	8'281
Acquisitions de matériel technique	-	25'505	7'845	33'350
Acquisitions de matériel informatique	-	3'825	6'587	10'412
Acquisitions autres équipements	-	1'882	2'439	4'321
Divers	-	-	50	50
Charges de matériel, marchandises et énergie	*4'215*	*575'233*	*80'497*	*659'945*
Frais de billetterie	-	-	3'078	3'078
Abonnements, cotisations	-	27'161	9'685	36'846
Frais de port et télécommunication	-	20'897	18'845	39'742
Prospection et réception	5'190	25'244	9'454	39'888
Image graphiste photographe	-	-	9'078	9'078
Maintenance informatique	-	34'015	15'654	49'669
Honoraires fiduciaires	25'371	28'864	19'371	73'606
Autres honoraires	-	86'160	-	86'160
Honoraires Comédie 2020	-	36'910	-	36'910
Assurances et taxes diverses (TVA)	40	15'440	6'904	22'384
Nettoyage	-	93'424	6'328	99'752
Divers	1'357	5'664	2'134	9'155
Prestations de services, taxes	*31'958*	*373'779*	*100'531*	*506'268*
Entretien matériel et véhicule		*13'002*	*3'382*	*16'384*
Frais de déplacements et autres		*42'070*	*16'981*	*59'051*
Autres charges exploitation		*(500)*	*3'235*	*2'735*
Biens, services et autres charges	**49'097**	**1'244'704**	**244'559**	**1'538'360**
Biens, services et autres charges d'exploitation	**49'097**	**3'140'243**	**698'194**	**3'887'534**

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS (en CHF)

		État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 **Réalisé**
F3220	**ADMINISTRATION**				
DEPENSES					
50	Immobilisations corporelles	-	149'547	7'388	156'935
		-	**149'547**	**7'388**	**156'935**

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en CHF)

	2018/2019
Résultat annuel	**(485'072)**
Amortissements du PA et subventions d'investissements	185'272
(Augmentation) Diminution des créances	(247'487)
(Augmentation) Diminution des actifs de régularisation	(89'765)
(Augmentation) Diminution des marchandises	432
Augmentation (Diminution) des engagements courants	(75'919)
Conservation de l'excédent 2016/2017	(206'549)
Augmentation (Diminution) des passifs de régularisation	(1'152'291)
Augmentation (Diminution) des provisions à court terme	73'830
Augmentation (Diminution) des capitaux de tiers	(104'429)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**(2'101'978)**
Investissements de l'exercice	(156'935)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement dans le PA	**(156'935)**
Flux de trésorerie provenant des financements	**0**
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	**(2'258'913)**
Liquidités au début d'exercice	5'056'058
Liquidités en fin d'exercice	2'797'145
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	(2'258'913)

-

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la Fondation d'Art Dramatique reposent sur les principales bases légales suivantes :
- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8a. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La clôture des comptes a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus. Ils répondent par ailleurs au principe de continuité de l'exploitation.

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

A. Chiffres comparatifs

Le bilan au 1er juillet 2018 présenté comparativement a été retraité (voir point 8b ci-après).
Le compte de résultat de la saison 2017 / 2018 n'a pas été retraité, conformément à la dérogation consentie par le Service des affaires communales, s'agissant de la première application du MCH2.

B. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.
Est qualifié d'investissement tout achat :
- Pour l'Etat-Major, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 18 juin 2018, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :
- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue
- Un plan d'amortissement.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus :

Aménagements	12.50%	Matériel technique et décors	20%
Mobilier et machines de bureau	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

C. Subventions en nature

Conformément à l'article 19 de la convention de subventionnement, les subventions en natures ne sont pas comptabilisées. Elles sont valorisées de manière détaillée au point n°15.

D. Coproductions

Seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans le compte de résultat de la FAD.

8b. TABLEAU DES RETRAITEMENTS (en CHF)

	30.06.2018	Retraitements	01.07.2018	
ACTIF				
PATRIMOINE FINANCIER				
Disponibilités et placements à court terme	5'056'058		5'056'058	
Créances	63'317	(1'870)	61'447	1)
Actifs de régularisation	277'273	1'870	279'143	1)
Marchandises et fournitures	1'104		1'104	
	5'397'752	**-**	**5'397'752**	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Immobilisations corporelles	427'353	(7'270)	420'083	2)
Immobilisations incorporelles	25'097		25'097	
	452'450	**(7'270)**	**445'180**	
TOTAL ACTIF	**5'850'202**	**(7'270)**	**5'842'932**	
PASSIF				
CAPITAUX DE TIERS				
Engagements courants	569'952		569'952	
Passifs de régularisation	1'498'217	(76'806)	1'421'411	3)
Provisions à court terme	400'107	(43'194)	356'913	3)
Fonds des capitaux de tiers	2'215'496	112'730	2'328'226	2) & 3)
	4'683'772	**(7'270)**	**4'676'502**	
CAPITAUX PROPRES				
C/C FAD			-	
Fonds de réserve	1'437'341		1'437'341	
Résultat de l'exercice	(270'911)		(270'911)	
Total capitaux propres	**1'166'430**	**-**	**1'166'430**	
TOTAL PASSIF	**5'850'202**	**(7'270)**	**5'842'932**	

1) Le solde de subvention à recevoir de la Ville de Genève (CHF 1'739), ainsi que le compte courant FOP ont été reclassés dans les actifs de régularisation.

2) La part de subvention d'investissement utilisée pour les équipements informatiques est présentée en diminution de l'actif concerné.

3) Les fonds reçus d'avance de la Fondation Leenards sont présentés en fonds des capitaux de tiers (CHF 120'000). Les "autres provisions" de la Comédie sont présentés en passifs de régularisation (CHF 43'194).

9A. ETAT DU CAPITAL PROPRE (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2019
Fonds de réserve règlementaire	1'166'430				1'166'430
Résultat annuel		(485'072)			(485'072)
TOTAL	**1'166'430**	**(485'072)**	**-**	**-**	**681'358**

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'État le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre **18%** des dernières subventions versées par la Ville de Genève, y compris fonds de régulation.
La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Excédent du fonds de réserve :

	2018/2019	
Subvention ordinaire	7'997'478	
Conservation excédent 2016/17	206'549	
Total des subventions versées	8'204'027	
	1'476'725	*18%*
Total du fonds de réserve au 30 juin	681'358	
Excédent au 30 juin	**-**	

9B. ETAT DES FONDS DE CAPITAUX DE TIERS (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2019
Donation Poche- Fonds Kull					
Donation Poche	237'496	-	(8'915)	-	228'581
Nouvelle Comédie					
Equipements informatiques	470'730	-	-	-	470'730
Loterie Romande					
Loterie Romande/COMEDIE(S) 2020	1'500'000	-	(128'014)	-	1'371'986
Fondation Leenards					
Fondation Leenards	120'000	120'000	(120'000)	-	120'000
Fonds GLCT Grand-Genève FLEX					
Evenement culturel	-	32'500	-	-	32'500
	2'328'226	**152'500**	**(256'929)**	**-**	**2'223'797**

Donation Poche- Fonds Kull
Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.
Il est régi par le règlement du 29 mars 2011.

Nouvelle Comédie - Equipements informatiques
Il s'agit d'une subvention d'investissement de CHF 478'000 de la Ville de Genève pour couvrir les acquisitions informatiques nécessaires à la Nouvelle Comédie (PR-1085 et lettre du 9 mai 2017).

Loterie Romande

Il s'agit d'une contribution de la Loterie Romande pour des projets Comédie 2020 (lettre du 28 mars 2018) :
- Blog le Temps, plateforme numérique dédiée à suivre la mutation de la comédie de Genève,
- Exposition virtuelle sur l'institution depuis 1913, mandat donné à la société "Sous la Verrière Sàrl" représentée par Camille Bozonnet,
- Dans le cadre de l'inauguration du nouveau Théâtre aux Eaux-Vives, une installation numérique et interactive appelée "Comédie virtuelle", une conception de Gilles Jobin,
- Photos installation de l'artiste "JR" pour l'ouverture de la nouvelle Comédie.

Fondation Leenards

Poche : Contribution de CHF 40'000 reçue en janvier 2019 pour la saison 2019/2020 (lettre du 10.12.2018).
Comédie (lettre du 30 septembre 2019) : Contribution de CHF 80'000 pour le projet "BIG" porté par l'artiste genevoise Rebecca Balestra et qui se déroulera sur les saisons 19.20 et 20.21. Projet pluridisciplinaire avec une jeune artiste auteur, metteur en scène et comédienne.

Fonds GLCT Grand-Genève FLEX

Comédie : Subvention pour la conception, l'organisation et la gestion d'un événement culturel les 25 et 26 avril 2020 d'inauguration des gares du Léman Express en Suisse et en France (contrat du 17 décembre 2018).

10. TABLEAU DES PROVISIONS (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Constitutions ou augmentations	Utilisations	Dissolutions	Solde au 30.06.2019
Provision pour vacances non prises					
Etat-Major	2'500	4'000	(2'500)	-	4'000
Comédie	269'450	340'620	(269'450)	-	340'620
Poche	84'963	86'123	(84'963)	-	86'123
TOTAL	**356'913**	**430'743**	**(356'913)**	**-**	**430'743**

11. PARTICIPATIONS

Néant.

12. GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations et l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures.
Le taux de couverture de la fondation de prévoyance Artes & Comoedia était de 108.8% au 31 décembre 2018.
Le taux de couverture de la FOP n'est pas connu.

13. TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS (en CHF)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA		Aménagements locaux	Mobilier & Machines de bureau	Matériel technique	Véhicules	Travaux Caecilia (Comédie)	Travaux	Equipements informatiques, en cours	TOTAL
DEPENSES	Total dépenses au 01.07.2018	564'625	329'275	826'196	28'900	1	-	7'270	1'756'267
	Dépenses 2018/2019	-	97'141	50'395	-	-	9'400	-	156'936
	Total dépenses au 30.06.2019	564'625	426'416	876'591	28'900	1	9'400	7'270	1'913'203
RECETTES	Total recettes au 01.07.2018	-	-	-	-	-	-	7'270	7'270
	Recettes 2018/2019	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total recettes au 30.06.2019	-	-	-	-	-	-	7'270	7'270
AMORTISSEMENTS	Amo. cumulés au 01.07.2018	451'633	233'818	625'164	18'300	-	-	-	1'328'915
	Amortissements 2018/2019	40'772	47'178	85'269	5'780	-	-	-	178'999
	Amo. cumulés au 30.06.2019	492'405	280'996	710'433	24'080	-	-	-	1'507'914
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	Amo. compl. cumulés au 01.07.2018	-	-	-	-	-	-	-	-
	Amortissements compl. 2018/2019	-	-	-	-	-	-	-	-
	Amo. compl. cumulés au 30.06.2019	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2019		**72'220**	**145'420**	**166'158**	**4'820**	**1**	**9'400**	**-**	**398'019**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU PA		Site internet	TOTAL
DEPENSES	Total dépenses au 01.07.2018	65'037	65'037
	Dépenses 2018/2019	-	-
	Total dépenses au 30.06.2019	65'037	65'037
RECETTES	Total recettes au 01.07.2018	-	-
	Recettes 2018/2019	-	-
	Total recettes au 30.06.2019	-	-
AMORTISSEMENTS	Amo. cumulés au 01.07.2018	39'940	39'940
	Amortissements 2018/2019	6'274	6'274
	Amo. cumulés au 30.06.2019	46'214	46'214
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	Amo. compl. cumulés au 01.07.2018	-	-
	Amortissements compl. 2018/2019	-	-
	Amo. compl. cumulés au 30.06.2019	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2019		**18'823**	**18'823**

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

A. Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.
La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

B. Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres. Néanmoins, suite au départ de Mme Aline Delacretaz, le Conseil d'Etat n'a pas nommé un nouveau représentant au sein du conseil.
Le conseil de fondation est composé des membres suivants :

		Jetons de présence perçus	
		2018/2019	**2017/2018**
Thomas Boyer	Président	7'500	6'300
Gerard Deshusses	Vice-président	4'650	4'850
Thomas Putallaz	Secrétaire	4'100	2'400
Vincent Babel	Membre	200	700
Marie-Agnes Bertinat	Membre	1'000	1'100
* Stéphane Dubois-dit-Bonclaude	Membre	-	-
Annick Ettlin	Membre	700	1'200
* Pierre-Alain Girard	Membre	-	-
* Sami Kanaan	Membre	-	-
* Virginie Keller	Membre	-	-
* Martine Koelliker	Membre	-	-
Antoine Maulini	Membre	300	800
Daniel Pastore	Membre	1'300	1'400
Daniel Wolf	Membre	2'600	2'600
* Aline Delacretaz	Radiation RC le 28.11.18	-	-
Marie-Pierre Theubet	Radiation RC le 15.11.17	-	300
		22'350	**21'650**
Dont bureau, conseil, hors séance		*21'350*	*20'450*
Dont Nouvelle Comédie		*1'000*	*1'200*

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

* Conformément à la demande du Conseil d'Etat, confirmée par courriel le 13 juillet 2009 et le 4 juillet 2011 par le service de la culture, ses représentants ayant une fonction publique ne reçoivent plus de jetons de présence.
Les représentants de la Ville ne reçoivent plus de jetons de présence depuis le 2e semestre de la saison 15-16 avec l'accord de M. Sami Kanaan (voir procès-verbaux nos 6 du 22.2.2016 et 8 du 25.04.2016).
Leur présence aux séances est signalée par un "P".

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

C. Responsable de la comptabilité et organe de révision

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité.
BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corraterie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

L'organe de révision est la Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

D. Exonération fiscale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

E. Convention de subventionnement

Une convention de subventionnement avec la Ville de Genève a été signée le 6 mars 2019, portant sur les années 2019 à 2021 (1er janvier 2019 au 31 décembre 2021). La convention prévoit une subvention annuelle de CHF 8'047'478 en 2019, et CHF 12'359'478 en 2020 et 2021 de la Ville de Genève ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 2'450'000, également versée par la Ville et provenant du fonds de régulation en faveur de la FAD alimenté par le Canton dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches (LRT).
Le montant de CHF 2'500'000 concernant la mutation et le déménagement de la Comédie de Genève en 2019 a été attribué intégralement à la saison 2019-2020.

Dans son courrier du 7 mars 2019, la Ville de Genève a autorisé la FAD à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable pour la saison 2016/2017, soit un montant de CHF 206'549.

F. Gestion des risques financiers

Le Conseil de fondation avec la collaboration des directions des théâtres est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de ses activités, la fondation peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :
• au risque de crédit (risque de contrepartie)
• au risque de liquidités
• au risque de marché (risque de taux d'intérêt).
La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la FAD.
La FAD ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La FAD considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :
• ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
• ses créances d'exploitation sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

- Risque de liquidités

Le risque de liquidités survient lorsque la fondation rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.
La FAD perçoit des acomptes réguliers de la Ville de Genève, calculés sur la base de la subvention annuelle prévue dans la convention de subventionnement. Cette dernière représente la grande part du budget (env. 80 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

- Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la FAD considère qu'elle n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où elle n'a pas contracté d'emprunt. De plus, elle n'est pas soumise aux taux d'intérêt négatifs sur ses avoirs bancaires.

- Risque de change

La FAD n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

G. Système de contrôle interne

Conformément au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195), la FAD a développé un SCI de manière garantir une tenue régulière de la comptabilité et l'établissement d'un rapport financier adéquat. Le guide de contrôle interne à l'usage des organismes subventionnés de la Ville de Genève prévoit notamment 7 axes de développement importants, que la FAD veille à respecter pour les processus financiers importants :
• séparation des tâches
• compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités
• cahiers des charges
• inventaire des risques - cartographie des risques
• objectifs de maîtrise, risques et contrôles
• description succincte du système de gestion des risques
• information sur les exigences de contrôle interne

Les directeurs des théâtres ont présenté la mise à jour de la cartographie des risques et les modifications relatives aux contrôles périodiques pour la dernière fois lors de la séance du Conseil du 17 juin 2019. Les mises à jour de la saison 2018/2019 incluent notamment la mise en place de processus pour la gestion des risques des projets.

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

H. Contrats de leasings

La FAD n'a pas conclu de contrats de leasings.

Engagements relatifs aux baux à loyers au 30 juin (échéance supérieure à 12 mois) :

	2019
Etat-Major	Néant
Comédie	93'200 CHF
Poche	Néant

I. Indicateurs financiers

Non applicable, la FAD n'ayant pas contracté d'emprunt et compte tenu du faible montant des investissements autofinancés.

15. DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

Saison				**2018/2019** CHF	**2017/2018** CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)	m2	Comédie	Poche	**TOTAL**	**TOTAL**
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6 Loyer et chauffage	2'356	394'937	-	394'937	394'937
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		*Payé par théâtre*	-	-	-
Dépôt décors à Châtelaine Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.1999	480	51'960	-	51'960	51'960
Hangar à Meyrin *Rue Adrien Stoessel 26*		*Payé par théâtre*		-	-
Salle Caecilia *Rue Schaub* *Rue des voisins*		*Payé par théâtre*		-	-
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève		-		-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012	171	43'072		43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages		-		-	-
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995 Ch. de la Muraille 9-11	242		34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.1992 Chemin des Pontets 33	450		-	-	-
Colonnes Morris : Affichage			798	798	1'064
ETAT DE GENEVE					
Local de répétitions					
Selon contrat du 01.01.2015 Chemin des Pontets 33	450		63'780	63'780	63'780
Commune de Chêne-Bougeries		-		-	-
TOTAUX		489'969	229'394	**719'363**	**719'629**

16. DEPASSEMENTS BUDGETAIRES 2018/2019 (en CHF)

	État-Major	Comédie	Poche	Réalisé	Budget	Ecart
F3221 - SPECTACLES						
31 Biens services et autres charges d'exploitation	**-**	**1'895'539**	**453'635**	**2'349'174**	**1'996'706**	*(352'468)*
COMEDIE : KCHF 354 de dépassement, dont : *Un dépassement sur les honoraires d'artistes pour KCHF 284.* *Un dépassement de KCHF 75 sur les frais de transports et défraiements.* *Le dépassement sur les honoraires d'artistes (comédiens, metteurs en scène, technique, etc.) est compensé en partie par une économie de KCHF 228 sur les frais de personnel, car ils avaient été budgétés comme des salaires et non des honoraires. Le dépassement net est donc de KCHF 56.* *POCHE : Néant. Pas de dépassement.* *EM : Néant. Pas de dépassement*						
F3220 - ADMINISTRATION						
30 Frais de personnel	**125'069**	**3'004'905**	**891'733**	**4'021'707**	**3'960'889**	*(60'818)*
COMEDIE : CHF 58'886 de dépassement. Explications : *Deux cas de maladie >60 jours dans la saison et plus d'heures/services excédentaires qui augmentent la provision vacances et récupération.* *POCHE : Non significatif.* *EM : Néant. Pas de dépassement*						
35 Attribution aux fonds	**-**	**112'500**	**40'000**	**152'500**	**-**	*(152'500)*
Les variations de fonds affectés ne sont pas budgetées. Ils concernent les saisons futures.						

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Activités		***Statistiques 2017/2018***	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	*4*	4		
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	*3*	-		
Accueils	Spectacles en accueil	*6*	12		
Reprises	Spectacles en reprise (créations n-1)	*3*	-		
	Total des spectacles	***16***	16		
Coproductions	Coproductions genevoises	*1*	1		
	Coproductions suisses ou internationales	*2*	2		
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	*83*	69		
	Représentations de spectacles accueillis	*32*	80		
	Manifestations hors les murs	*10*	10		
	Manifestations hors-scène (payantes et libres)	*24*	49		
	Total des manifestations	***149***	208		
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	*26*	7		
	Représentations de coproductions en tournée	*16*	13		
Actions culturelles	Nbre d'actions culturelles en général	*-*	101		

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	*-*	-		
	Elèves du SEC1 ayant assisté aux spectacles	*164*	213		
	Elèves du SEC2 ayant assisté aux spectacles	*1'882*	384		
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,…)	*-*	-		
	Total des élèves	***2'046***	597		
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'activités pédagogiques	*252*	515		

Public/billetterie

Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	***701***	**629**		
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	*4'450*	2'811		
Billets adultes plein tarif	Billets individuels	*3'680*	3'319		
Billets à prix réduit	Billets enfants et étudiants	*2'780*	1'808		
	Billets 20 ans / 20 francs	*267*	219		
	Billets AVS / AI / chômeurs	*1'269*	786		
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	*2'651*	4'961		
Billets séances scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	*280*	-		
Invitations	Billets gratuits	*5'207*	6'851		
Total	Total des billets	***20'584***	20'755		

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Ressources humaines		***Statistiques 2017/2018***	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	*26.6*	29		
	Nombre de personnes	*31*	34		
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	*779*	824		
	Nombre artisans, techniciens et autres	*41*	44		
	Nombre de comédiens	*24*	35		
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	-			
	Chargés de projets	-			
	Nombre de personnes	-			
Stagiaires	Nombre de semaines par année	*7*	7		
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR,stages chômage...)	*1*			

Finances (en CHF)

Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	*voir plan financier*	3'437'623		
Charges de projet	Transition Nouvelle Comédie		203'102		
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements		4'311'137		
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets		317'702		
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations		355'270		
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations		835'984		
Subventions liées à la convention	Subventions Ville reversées par la FAD		6'086'102		
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement		7'951'862		
Recettes totales	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur		7'595'058		
Résultat d'exploitation	Résultat net		356'804		
Part d'autofinancement	(Billetterie +recettes propres+ coproduction + tournées) /recettes totales		9%		
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales		43.23%		
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales		56.77%		

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	*En fin de période de convention*
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie (Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Réalisation des objectifs

Objectif 1: Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque,. avec des artistes locaux, nationaux et internationaux

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en productions déléguées.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 2	Minimum 2	Minimum 4
Résultat réel	4		

Commentaires : Objectif atteint.

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en co-productions

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 6
Résultat réel	0		

Commentaires : objectif pas atteint, mais sur les 4 créations en productions déléguées (voir plus haut) , 2 sont en coproductions. Les contacts s/réseaux internationaux et/ou suisse romands ont été initiés et porteront pleinement leur fruit dès la saison 20-21. Par exemple, un nombre très important de dates de tournées ont été conclues pour la première saison aux Eaux-Vives grâce à un énorme travail de préparation en 18/19 pour aboutir à des coproductions dans les réseaux internationaux.

Indicateur : Nombre de spectacles – accueils locaux et internationaux.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 8
Résultat réel	12		

Commentaires : Objectif atteint. Les accueils sont souvent majoritaires lors d'une première saison pour une nouvelle direction artistique vu que la naissance d'un projet se déroule toujours très en amont de la saison effective.

Indicateur : Nombre de représentations

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	90-120	90-120	Minimum 150
Résultat réel	159		

Commentaires : Objectifs atteint. Pourtant cela ne comprend pas par exemple 36 représentations en appartements. Aujourd'hui il est devenu réducteur de se focaliser que sur les représentations en salle, tant il existe de nouvelles propositions variées qui sortent du modèle de représentation classique.

Indicateur : Nombre de spectateurs

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	22-25'000	22-25'000	35-45'000
Résultat réel	20'755		

Commentaires : Objectif pas atteint. La prise de fonction de toute nouvelle direction artistique nécessite un temps d'adaptation pour constituer un nouveau public – le précédent n'étant pas acquis par principe et le nouveau encore attentiste parfois à la nouveauté. La codirection NKDM est en train de définir ce qui les distingue des autres théâtres, notamment en regard des nouvelles nominations, et de ne proposer, dans l'idéal, que des projets qui ne pourraient pas trouver place dans les autres théâtres, et ce pour des raisons logistiques, économiques, et bien sûr esthétiques.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie (Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Objectif 1 (suite) : Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque,. avec des artistes locaux, nationaux et internationaux

Indicateur : Part des créations (prod.et coprod) sur l'ensemble de la programmation

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 50%	Minimum 50%	Minimum 50%
Résultat réel	25%		

Commentaires : Objectif pas atteint, en relation avec les explications du déséquilibre lié à la première saison (voir commentaires créations en co-production).

Objectif 2. Développer les tournées en Suisse et à l'étranger

Indicateur : Nombre de représentations des créations en tournée.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 35	Minimum 50
Résultat réel	20		

Commentaires : objectif juste atteint, n'ayant pas / peu d'anciennes productions à tourner suite au changement de direction et sachant que les (co)productions étaient insuffisantes pour générer des tournées chez les partenaires.

Objectif 3: Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle

Indicateurs : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles (billetterie)

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 1'000	Minimum 1'000	Minimum 2'000
Résultat réel	597		

Commentaires : objectif pas atteint. Peu de textes classiques dans la programmation suffisent souvent à démotiver les enseignants à venir au théâtre. Une nouvelle approche en 19-20 (deux Molières) et un gros travail de renouvellement de l'approche des écoles est en cours avec la mise en place de projets innovants pour 20-21.

Indicateur : Nombre d'activités pédagogiques présentées aux élèves en classe ou au théâtre.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 20	Minimum 40
Résultat réel	70		

Commentaires : objectif atteint, grâce au travail proactif accompli par notre secteur actions culturelles et pédagogiques .

Indicateur : Nombre d'actions culturelles proposées en général.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	10-20	10-20	20-40
Résultat réel	31		

Commentaires : idem ci-dessus

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Objectif 3 (suite) : Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateur : Organisation ou participation à des mesures de formation professionnelle – nombre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens ou metteurs en scène).			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	5-10	5-10	5-10
Résultat réel	10		
Commentaires : objectif atteint, avec un atelier proposé par NKDM de Master mise en scène avec la Manufacture du 3 au 14 juin 2019.			

Objectif 4. Porter une attention particulière aux jeunes professionnels et techniciens issus des formations artistiques et techniques suisses.			
Indicateur : montant accordé aux « contrats pour jeunes »			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000
Résultat réel	CHF 480'000		
Commentaires : objectif atteint grâce au soutien d'une fondation qui souhaite rester anonyme.			

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD LE POCHE

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Activités

		Statistiques 2017-2018	2018-2019
Créations	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	**8**	**6**
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	**2**	**2**
Accueils	Spectacles en accueil	**0**	**2**
Reprises	Spectacles en reprise	**0**	**0**
	Total des spectacles	**10**	**10**
Coproductions	Coproductions suisses ou internationales	**4**	**4**
Spectacles en tournée	Spectacles en tournée	**4**	**3**
Représentations à Genève	Représentations de créations	**150**	**95**
	Représentations de spectacles accueillis	**0**	**13**
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	**45**	**31**
	Total des manifestations	**195**	**139**
Tournée	Lieux de diffusion	**9**	**7**
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	**42**	**15**

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	**12**	**0**
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	**175**	**141**
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	**107**	**38**
	Total des élèves et étudiants	**294**	**179**
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	**532**	**305**
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe	**15**	**19**

Public/billetterie

Abonnés	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	**167**	**124**
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	**1'670**	**877**
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (28 CHF), y.c. représentations aînés	**815**	**935**
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	**339**	**213**
	Billets 20 ans/20 francs	**49**	**57**
	Billets AVS/AI/chômeurs	**211**	**262**
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gigogne	**1'567**	**1'431**
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	**187**	**141**
Invitations	Billets gratuits	**2'475**	**1'929**
Total	Total des billets	**7'313**	**5'845**

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Ressources humaines		Statistiques 2017-2018	2018-2019
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	**7.7**	**7.7**
	Nombre de personnes	**11**	**11**
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	**544**	**440**
	Nombre artisans, technicien et autres	**55**	**40**
	Nombre de comédiens (total du nbre de comédiens par texte)	**20**	**14**
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	**94**	**66**
	Nombre de personnes	**20**	**16**
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	**6**	**20**
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage…)	**2**	**2**
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidants en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	**7**	**5**
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidants en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	**18**	**10**

Finances (en CHF)		Plan financier	2018-2019
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	**1'257'960**	**1'203'183**
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	**1'167'670**	**1'166'877**
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	**121'530**	**84'905**
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	**87'900**	**29'497**
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	**101'000**	**47'490**
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	**2'115'200**	**2'253'858**
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	**2'425'630**	**2'370'060**
Recettes totales	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	**2'425'630**	**2'415'750**
Résultat d'exploitation	Résultat net	**-**	**45'690**
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	**13%**	**7%**
Part des charges de fonctionnement	Charges de production / charges totales	**48%**	**49%**
Part des charges de production	Charges de fonctionnement / charges totales	**52%**	**51%**

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En fin de période de convention
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Réalisation des objectifs	valeurs cibles	2018-2019
Objectif 1: Créations et productions		
Nombre de représentations	**100**	**108**
% de productions déléguées	**80%**	**60%**
Nombre de représentations (moyenne) par création -tournées inclues	**15**	**12**

Commentaires:
Le nombre de représentations atteint notre objectif et semble convenir à la taille de nos équipes techniques et administratives. Ce nombre nous permet de défendre convenablement chacun de nos titres, ainsi que de porter,tant au niveau de la production que de l'administration, tous nos spectacles de manière juste et adéquate. Le pourcentage de productions déléguées est plus faible que prévu parce que nous comptabilisons les deux accueils mexicains (une opportunité unique sur peu de dates – 10) et l'accueil Bâtie (qui est un accueil hors saison) – sans cela, nous sommes sur un chiffre proche de l'objectif. Le nombre de représentations par spectacles est également grevé par ces accueils. Néanmoins, nous préférons privilégier la durée d'exploitation (de trois mois à deux semaines) plutôt que le nombre de représentations – par opposition à la majorité des autres théâtres genevois – pour donner la possibilité au bouche à oreille de porter ses fruits– prioritaire pour la création innovante (texte et metteures en scène peu connues) et prolonger les contrats des artistes qui se retrouvent de plus en plus souvent dans des situations financières précaires.

Objectif 2: Engagement		
Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	**75%**	**78**
Nombre de semaines de travail acteurs	**160**	**200**
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/compagnies	**2**	**5**

Commentaires:
Objectifs atteints, et auteures défendues, représentées et mises en scène dans des conditions idéales pour l'écriture contemporaine : dans une institution avec une large visibilité, une exigence artistique et l'engagement de vrais moyens de production.

Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants		
Auteur-e-s présentés	**7**	**7**
Nombre de textes en création romande	**6**	**7**
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums…)	**7**	**8**

Commentaires:
Objectifs atteints, et auteures défendues, représentées et mises en scène dans des conditions idéales pour l'écriture contemporaine : dans une institution avec une large visibilité, une exigence artistique et l'engagement de vrais moyens de production.

Objectif 4: Diffusion		
Lieux de diffusion/tournée	**6**	**8**
Nombre de spectacles en tournée	**3**	**3**
Dates de tournée	**30**	**15**

Commentaires:
Comme on peut le constater de toutes parts, hors-POCHE, la durée des engagements diminuent et par conséquence, la durée des tournées aussi. Le nombre de lieux et de spectacles en diffusion atteints les objectifs alors que le nombre de dates ne suit pas ; les lieux préfèrent présenter plus de titres moins longtemps…

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Objectif 5: Médiation et nouveaux publics		
Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE)	**10**	**15**
Nombre d'associations intégrées au programme du POCHE	**6**	**10**
Nombre d'ateliers tous publics et professionnels proposés	**10**	**12**
Nombre de rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions de médiation	**20**	**49**
Nombre de spectateurs pour les évènements parallèles (ateliers, rencontres, forums)	**600**	**506**
Nombre de spectateurs (objectif: progression de 15% par saison)	**saison 2017-2018 (7'313) + 15 % = 8'410**	**5'845**

Commentaires:
Nos objectifs de médiation sont atteints, nous élargissions, diversifions et rajeunissions le public de notre théâtre et du théâtre en général. Nous atteignons des classes et des groupes de spectatrices qu'aucun autre théâtre ne vise notamment grâce aux billets suspendus et nos interventions spécifiques auprès des associations et dans les classes. Le nombre de nos spectatrices est en baisse. Cette diminution est due en grande partie à la diminution du nombre de représentation (environ 15% de moins). La prise de risque artistique que nous défendons, en misant sur de nouvelles metteures en scène et actrices plutôt que sur des artistes connues du public genevois, est probablement une autre cause de cette diminution.

Objectif 6: Représentation de la cité		
Pourcentage de femmes engagées (auteures, metteures en scènes, actrices,	**50%**	**56%**
Pourcentage de créateurs émergents (moins de 3 créations institutionnelles)	**25%**	**41%**

Commentaires:
Objectifs largement atteints et dépassés. Le POCHE est exemplaire dans son engagement à représenter l'ensemble de la Cité, anticipant les objectifs même de la Ville. D'autre part, notre engagement pour la relève (souvent féminine !) est lisible dans les chiffres et se répercute, sans doute aussi, malheureusement, négativement sur le nombre de spectatrices et la visibilité dans la presse…

société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Fondation d'art dramatique de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels de l'exercice 2018/2019

Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH-1211 genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018/2019
au Conseil de fondation de la

Fondation d'art dramatique de Genève – Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la ***Fondation d'art dramatique de Genève***, comprenant le bilan, le compte de résultats par nature et fonction, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018/2019 arrêté au 30 juin 2019.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

Les tableaux de bord des deux théâtres (présentés dans l'annexe aux comptes annuels (pages 27 à 35) ne sont pas soumis à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision et de ce fait, n'ont pas été audités.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

rue agasse 45
case postale 6237
CH-1211 genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, aux statuts, aux règlements de la Ville de Genève ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 19 novembre 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- Bilan
- Compte de résultat par nature et par fonction
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport détaillé sur les comptes annuels 2018/2019

Fondation d'art dramatique de Genève

société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

45, Rue Agasse
case postale 6237
CH-1211 Genève 6

t. + 41 22 737 89 89
f. + 41 22 737 89 88
www.fidusfer.ch

EXPERT SUISSE
Membre

Au Conseil de fondation de la
Fondation d'art dramatique de Genève

Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2018/2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2019, selon notre lettre de mission du 10 octobre 2019.

Le mandat que vous nous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que défini dans la Loi sur l'Administration des Communes (LAC - B 6 05), qui renvoie au Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01). Ce cadre légal implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 19 novembre 2019, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2018/2019.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 19 novembre 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Table des matières

1 Résumé 4

2 Exécution de l'audit 5

3 Différences d'audit 9

4 Constatations relatives à la présentation des comptes 10

5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI) 11

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle 14

1 Résumé

Principales constatations concernant les comptes annuels 2018/2019

Statut de l'audit et opinion d'audit	Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes MCH2. Nos travaux d'audit sont terminés. Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de la Fondation. Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 19 novembre 2019, sans réserve.
Rapport sur l'existence du SCI	Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI). Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI. Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2018/2019, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.
Différence d'audit	Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée. Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.
Constatation	Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.

2 Exécution de l'audit

Principales constatations concernant les comptes annuels 2018/2019

Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable

La Fondation a signé une convention de subventionnement pour les années 2017-2018 et 2019-2021 avec la Ville de Genève. Ces conventions fixent notamment l'arsenal légal de l'Etat de Genève applicable aux entités subventionnées (LGAF, LIAF, RIAF), puisque l'Etat subventionne indirectement la Fondation via la LRT, ainsi que le Règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales.

La Fondation étant une entité de droit public, la LAC s'applique pour l'audit de ses comptes annuels. Cette loi supplante donc les prescriptions légales et réglementaires prévues dans les conventions de subventionnement susmentionnées.

Ainsi, l'article 70 du RAC prévoit que les comptes annuels des communes (et par renvoi des fondations de droit communal) soient soumis à un contrôle ordinaire tel que défini à l'article 728b alinéa 1 du Code des obligations.

Nous avons réalisé l'audit des comptes annuels conformément aux normes d'audit suisses (NAS), à la recommandation d'audit suisse 60, ainsi qu'aux instructions et directives émises par le Service des Affaires Communales (SAFCO).

Les NAS demandent que nous planifions et exécutions notre audit, afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2. En outre, la NAS 890 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir émettre une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne (SCI) tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Nous rapportons dans ce rapport les éléments requis par l'article 728b du Code des obligations et par la NAS 260.

Approche d'audit et points d'audit particuliers

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Partant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audits particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2018/2019, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats

  Nous avons analysé la présentation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

- Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'excédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats

  Il existait une problématique d'interprétation des règles de restitution d'un éventuel excédent de résultat dans la convention de subventionnement 2017-2018.

  En effet, le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise à l'article 1 que le fonds de réserve ne peut dépasser plus de 18 % des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève, et, à l'article 4, que tout dépassement doit être restitué à la Ville de Genève et à l'Etat de Genève proportionnellement à la participation de chaque collectivité à la dernière subvention attribuée à la Fondation.

  La Convention de subventionnement 2017-2018 (pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018), signée le 19 décembre 2017 par la Ville de Genève et la Fondation, précise à l'article 22 que les règles applicables en matière de restitution de la subvention sont définies aux articles 11 et 12 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). L'article 11 de ce règlement indique qu'au terme d'un exercice, le Conseil administratif ou le magistrat délégué peut demander la restitution de tout montant de la subvention si les fonds propres de l'organisation dépassent 3 mois de ses dépenses.

  Ainsi, la base de calcul du fonds de réserve, respectivement du niveau du capital de l'organisation, était différente entre le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève (maximum 18 % de la dernière subvention versée) et la Convention de subventionnement 2017-2018 (maximum 25 % des dépenses).

  La convention ne précisait pas si l'excédent de recettes de l'exercice 2016/2017 de CHF 206'549 comptabilisé au passif du bilan au 30 juin 2017 pouvait être compensé avec la perte de l'exercice 2017/2018 de CHF 270'911. La Direction de la fondation avait donc opté pour le principe de prudence et avait décidé de laisser le montant de CHF 206'549 correspondant à l'excédent de subvention 2016/2017 dans les capitaux étrangers de ses comptes annuels au 30 juin 2018, dans l'attente d'une prise de position de la Ville de Genève. Par décision du 6 février 2019, le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté que la Fondation puisse conserver l'excédent de recettes de l'exercice 2016-2017 de CHF 206'549.

  Cette problématique a été résolue dans la convention de subventionnement 2019-2021 puisque cette dernière ne fait plus référence au LC 21 195.

  La réconciliation entre les subventions de la Ville de Genève basées sur l'année civile conformément aux conventions de subventionnement précitées et l'enregistrement de ces recettes dans les comptes annuels « décalés », puisque à cheval sur deux années civiles, de la Fondation ont également été réalisés.

- Reconnaissance des revenus → approche orientée processus

  Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour environ 80 % de subventions, et pour environ 20 % des revenus de ses activités (recettes propres, dons et sponsorings).

  Travail effectué :

  Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).

  Nous avons également procédé à une prise de caisse le 27 septembre 2019 au Théâtre de Poche et le 2 octobre 2019 au Théâtre de la Comédie.

  Résultat :

  Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

  Les contrôles de caisse au Théâtre de la Comédie et au Théâtre de Poche se sont déroulés de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité des collaborateurs concernés. Aucune différence n'a été constatée lors des contrôles.

  A noter que la Fondation a obtenu de la Loterie Romande, durant l'exercice 2017/2018, un montant de CHF 1'500'000 pour le soutien de divers projets en lien avec le lancement de la nouvelle Comédie. Ce montant a été comptabilisé dans le poste « Fonds des capitaux de tiers » au 31 août 2018 dans la mesure où aucun projet n'avait été lancé à cette date. Durant l'exercice 2018/2019, la Comédie a utilisé un montant de CHF 128'014. Dans le cadre de nos travaux, nous avons pu vérifier que cette utilisation était conforme aux volontés du donateur et n'avons pas identifié d'anomalie la concernant.

- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat

  En s'inspirant de la Directive en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et para-étatiques qui recommande un seuil d'activation de CHF 3'000, le Conseil de fondation a formalisé le 14 décembre 2015 un règlement relatif à la comptabilisation des investissements qui fixe, à son article 5, les seuils d'activation de CHF 5'000 pour le Théâtre de la Comédie et de CHF 2'000 pour le Théâtre de Poche (par objet ou groupe d'objets).

  Nous relevons que le règlement sur les investissements a été amendé au cours de l'exercice 2018/2019. Ce dernier précise le seuil d'activation pour chaque entité (CHF 5'000 pour la Comédie et l'état-major et CHF 2'000 pour Le Poche).

  Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumet à l'état-major pour approbation.

  Travail effectué :

  Nous avons vérifié par sondage le caractère activable des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

  Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de biens effectuées.

  Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement relatif à la comptabilisation des investissements édité par le Conseil de fondation.

Résultat :

Nous n'avons pas relevé d'anomalie au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

Travail effectué :

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné plusieurs dossiers du personnel de direction et de collaborateurs de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le logiciel salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

Résultat :

Sur la base des tests effectués, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

Nous avions identifié lors de l'audit des comptes 2017/2018 que la base de calcul de la provision pour vacances et heures supplémentaires non prises était différente entre le théâtre de la Comédie et Le Poche. Cette différence de base a été corrigée lors de l'audit 2018/2019 et inclut désormais la part du 13ème salaires dans les 2 entités.

Dates des travaux d'audit

Nos travaux d'audit concernant les comptes annuels 2018/2019 ont été réalisés en septembre/octobre 2019 pour les deux théâtres, et en octobre/novembre 2019 pour l'Etat-major.

3 Différences d'audit

Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problème significatif relatif aux informations communiquées dans l'annexe ou à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation MCH2.

Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur évaluée dans les circonstances spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission, ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes, ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

4 Constatations relatives à la présentation des comptes

Principes comptables significatifs et présentation générale des comptes	Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est le MCH2. Les principes comptables sont détaillés au point 8 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019. Particulièrement pour le passage au MCH2, l'annexe 8b précise les retraitements qui ont été effectués au 1er juillet 2018.
Réserves latentes	La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2019. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.
Engagements de prévoyance	La fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif. La fondation de prévoyance Artes & Comoedia assure le personnel lié aux spectacles. Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100 %, respectivement ne présentent pas de risque significatif de sous-couverture.
Parties liées	Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statutaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement. Le montant des subventions est détaillé dans l'annexe aux comptes annuels.
Eléments exceptionnels et/ou non récurrents	Le MCH2 ne prévoit pas la présentation des éléments exceptionnels et/ou non récurrents dans le compte de résultat. Cependant, le conseil de fondation a souhaité présenter le détail de ces positions dans l'annexe.
Evénements post-clôture	Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2018/2019, n'a été porté à notre connaissance ou identifié.

5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

Exigences légales et normes de révision
Conformément aux articles 728 et 728a al. 1 chiffre 3 du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliqués par analogie, l'organe de révision doit se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales sont expliquées dans la NAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

Définition et composantes du SCI
Selon la NAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

- Environnement de contrôle

  Les documents qui règlent l'environnement de contrôle sont essentiellement les suivants :

  - Conventions de subventionnement 2017/2018 et 2019/2021 qui fixent la mise en place d'un SCI conformément à l'article 7 alinéa 1 du règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales
  - Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'Etat le 4 février 2009, qui déterminent à l'art. 11 lettre d le rôle du conseil de fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres »
  - Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences et le Conseil, le Bureau et la Direction
  - Des cahiers des charges établis pour les principales fonctions de direction des théâtres
  - Un organigramme établi pour chaque théâtre
  - Une liste de signatures autorisées au niveau des théâtres, respectivement celles inscrites au Registre du commerce
  - Le règlement du Fonds de réserve de la FAD, ainsi que plusieurs règlements sur les fonds affectés rédigés et validés par le Conseil de fondation
  - Un plan d'investissement quadriennal et un règlement relatif à la comptabilisation des investissements assurant le suivi et la gestion des investissements

- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise

  Chaque théâtre a établi une cartographie des risques autour des processus principaux « caisse et liquidités », « billetterie », « salaires et frais de personnel », « fournisseurs et frais de spectacles », « bouclement annuel » et « informatique », ainsi que « processus bâtiment – gestion transition nouvelle comédie » spécifiquement pour la Comédie. Nous détaillons ci-après les cartographies des risques.

- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels

  Une charte informatique a été développée relative à la gestion des outils et infrastructures informatiques. La structure informatique est jugée comme standard et elle n'est pas critique au niveau de l'exploitation quotidienne de la Fondation.

- Activités de contrôle

  Les activités de contrôles développées pour couvrir les risques identifiés sont documentées. Dans le cadre de notre audit, nous avons pu effectuer des contrôles par sondage de la documentation en lien avec les procédures. Nous renvoyons aux points développés ci-avant (ch. 2).

- Surveillance des contrôles

  Les activités de surveillances sont notamment effectuées pour :

  - Le suivi des dépenses et recettes par un budget annuel validé par le Conseil de fondation et explication par la direction des théâtres de tout écart de 5 % des chiffres réalisés par rapport au budget
  - L'établissement d'un plan d'investissement quadriennal
  - La présentation des comptes intermédiaires et des états financiers au 30 juin au Conseil de fondation
  - La revue périodique de la cartographie des risques par le Conseil de fondation
  - La tenue de procès-verbaux du Bureau et du Conseil de fondation

SCI adapté aux risques et à la taille de la Fondation

Etant donné que la fondation perçoit des subventions de la Ville de Genève, elle doit se conformer au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). Elle doit ainsi développer un SCI de manière à disposer de procédures adaptées à la taille de l'entité. L'annexe de ce règlement prévoit 6 points de contrôle (référencés A à F), ainsi qu'une confirmation écrite du Conseil de fondation relative à la conformité des obligations de mise en place du SCI (référencée G). Nous reprenons ces différents points ci-dessous et les développons brièvement.

A. Analyse de la séparation des tâches

Le principe de signature collective à deux est systématiquement appliqué pour engager la Fondation, conformément au Registre du Commerce.

Les fonctions d'exploitation, la comptabilité générale et les personnes pouvant libérer les paiements bancaires sont également différenciées.

La Fondation a établi un tableau simplifié d'analyse de séparation des tâches par processus, validé formellement par le Conseil de fondation.

B. Compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités

Nous avons obtenu une confirmation bancaire à la date de bouclement des comptes annuels pour chaque institution bancaire des théâtres et avons vérifié que les personnes autorisées, membres du Conseil de fondation ou de la Direction/comptabilité, avaient une signature collective à deux. Certains accès en consultation sont également accordés.

Enfin, la Fondation a établi un tableau récapitulatif pour l'état-major, respectivement pour les deux théâtres, des compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités.

C. Cahiers des charges

Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction. Nous avons pris connaissance de ces cahiers des charges et n'avons pas de commentaire à formuler les concernant.

D. Inventaire des risques – cartographie des risques

Chaque théâtre a développé une cartographie des risques qui présente pour les principaux risques identifiés

- L'appréciation du risque avant le contrôle
- L'évaluation du risque (probabilité x impact)
- Les mesures de contrôles existantes
- Le responsable des contrôles
- La fréquence des contrôles
- La nature du contrôle (manuel ou automatique)
- La réévaluation du risque après contrôle
- La documentation du contrôle
- L'appréciation globale du contrôle et proposition d'amélioration.

Ces cartographies ont été formellement approuvées par le Conseil de fondation, la dernière fois lors de sa séance du 17 juin 2019.

E. Objectifs de maîtrise, risques et contrôles

Comme indiqué au point D ci-dessus, des mesures de contrôle sont mises en place pour chaque risque identifié, afin d'en réduire l'impact ou la survenance.

F. Description succincte du système de gestion des risques

Le Conseil de fondation revoit annuellement la cartographie des risques incluant les mesures de contrôle. Des risques spécifiques peuvent être discutés en cours d'année lors de séances du Conseil de fondation ou du Bureau du conseil.

G. Information sur les exigences de contrôle interne

Le Conseil de fondation a attesté formellement qu'il remplissait les obligations en matière de système de contrôle interne et qu'il pouvait mettre à disposition la documentation relative aux exigences SCI.

Conclusion

Sur la base de notre audit et conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), ainsi que l'agrément MCH2 pour l'audit des communes et fondations communales.

Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens de l'article 728 CO.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la NAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Sautier, experts-comptables diplômés, de la société BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclement des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

Le contrôle financier de la Ville de Genève procède annuellement à une revue des états financiers de la Fondation. Le rapport de contrôle sur les comptes 2017/2018 a été adressé au président du Conseil de fondation le 1er avril 2019. Ce document fait état de 3 recommandations ouvertes, dont 2 concernent des éléments antérieurs à l'exercice sous revue. Ces recommandations ont trait à l'évaluation des risques concernant les projets (nouvelle comédie / productions) et à la mise à jour du règlement du fonds de réserve et des statuts.

Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

Divergences d'opinion avec la Direction de l'entité	Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 260 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.
Recommandations des audits précédents	La recommandation formulée dans notre rapport détaillé 2017/2018 relative à celle du Service d'audit interne de la Ville de Genève au sujet la documentation d'une procédure s'agissant de la gestion des risques de projets, que ce soit l'administration et/ou la gestion d'un spectacle, ou plus particulièrement pour la transition vers la nouvelle Comédie, a été suivie par le Conseil de fondation. Spécifiquement pour ce projet, un document a été préparé par la direction de la Comédie et présenté au bureau en mars 2019. Pour le surplus, le contrôle financier de la Ville de Genève relevait dans son rapport sur les comptes 2014/2015 qu'il existait un risque lié à l'assujettissement à la TVA de certaines prestations, notamment celles liées aux coproductions. L'analogie avec le contrôle TVA datant de 2006 et la conclusion sur le non assujettissement à la TVA de participations minoritaires dans le cadre de coproductions entre le Théâtre de Carouge et d'autres partenaires ne semble répondre que de manière partielle à cette problématique. La Ville de Genève a ainsi mandaté une expertise début 2019 pour identifier ces risques particuliers. A notre connaissance, le résultat de cette expertise n'a à ce jour pas été rendu.
Recommandations 2018/2019	Nous n'avons pas de recommandation à formuler relative aux comptes annuels 2018-2019.

fondation d'art dramatique de Genève

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2018-2019

Genève, le 15 novembre 2019

1. Préambule du Président

Une nouvelle saison s'achève qui démontre le dynamisme du théâtre à Genève. Les théâtres dont la Fondation d'Art Dramatique a la responsabilité ne manquent pas à l'appel ! Ainsi, durant la saison 2018-2019 se sont près de 26'660 spectateurs qui se sont rendus dans nos deux institutions. La mission de notre Fondation de faire vivre le théâtre de création est une nouvelle fois remplie. Que ce soit à la Comédie ou au POCHE/GVE, la saison a été riche et a permis au public de découvrir de nouvelles dimensions de nos scènes théâtrales.

Une saison qui s'achève donc et qui semble s'inscrire dans la continuité. Et pourtant, la transition vers la Comédie des Eaux-Vives est entamée ! La « fabrique de théâtre » que seront les scènes des Eaux-Vives prend forme sous les yeux de la population genevoise. Le théâtre des Philosophes va vivre quant à lui sa dernière saison dans le bâtiment historique. Dans un an, à l'heure d'écrire ces lignes, la Comédie des Eaux-Vives sera installée dans la nouvelle institution phare de Genève et de la région.

En attendant, le tandem à la tête de la Comédie a achevé sa deuxième saison au sein de l'institution. Il s'agissait en fait pour la nouvelle direction de la première véritable saison programmée par ses soins puisque la saison précédente avait été préparée par l'ancien directeur, H. Loichemol. Pari réussi puisque la fréquentation du théâtre montre un vrai engouement du public pour la nouvelle proposition artistique.

Au niveau du POCHE/GVE, Mathieu Bertholet décline maintenant depuis 4 saisons une approche inédite : trouver des textes et des auteurs, les mener au plateau, les créer, les faire connaître, les faire voyager. Cette mission qui place le texte au centre perdure, plait et démontre la capacité de la scène genevoise à se démarquer. C'est aussi une mission du théâtre subventionné que de permettre, d'oser et d'installer de nouvelles formes, de nouvelles écritures et de nouvelles approches de la scène.

Pour terminer, je m'associe aux membres du Conseil de la Fondation d'Art Dramatique pour féliciter l'ensemble des équipes des théâtres de la Comédie et de POCHE/GVEpour le formidable travail effectué durant la saison et les remercier pour leur engagement indéfectible à fournir la meilleure offre théâtre possible aux spectateurs de notre région.

Thomas Boyer
Président

2. Conseil de Fondation

Membres de la FAD saison 2018-2019

M. Thomas BOYER (PLR), président
M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président
M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance
M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau
M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau
M. Vincent BABEL, représentant du SSRS
Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève, membre du Bureau
Mme Annick ETTLIN (EàG)
M. Pierre-Alain GIRARD, représentant du Canton de Genève
Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève
Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève
M. Antoine MAULINI (Ve)
M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

Représentants de la FAD au sein du Comité de pilotage (COPIL) et groupe Promotion & Communication de la nouvelle Comédie : MM. Gérard Deshusses et Stéphane Dubois-dit-Bonclaude.

Représentant de la FAD au sein du groupe pour la désignation de l'exploitant.e du restaurant de la Comédie : M. Thomas Putallaz.

Représentant de la FAD au sein de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées : M. Daniel-Dany Pastor.

3. Gestion de la Fondation

Du 29 octobre 2018 au 17 juin 2019, le Conseil s'est réuni à 6 reprises et le Bureau a tenu 8 séances.

A) POLITIQUE GENERALE DE LA FONDATION

- Le 12.12.2018, la FAD a rencontré les autorités subventionnantes dans le cadre de l'évaluation de la convention de subventionnement 17-18.
- Le 06.03.2019, la FAD a signé une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2019-2021. Elle couvrira la première année d'exploitation de la nouvelle Comédie.
- Le Règlement relatif à la comptabilisation des investissements a été complété d'un seuil pour les achats effectué pour l'état-major de la Fondation.
- Pour répondre aux exigences des normes de la Ville de Genève, la documentation relative au système de contrôle interne a été adaptée et des processus de contrôle ont été mis en place pour l'état-major.

B) FINANCES

Le Conseil a pris acte :

√ et a assuré le suivi des rapports du Contrôle financier sur les comptes 2016-2017.

√ et a adopté le 19.11.2018 les comptes de la saison 2017-2018 des 3 entités et des états financiers de la FAD,

√ et validé le 17.12.2018 les enveloppes budgétaires et accepté le 15.04.2019 les budgets des 3 entités pour la saison 2018-2019, ainsi que des plans d'investissements quadriennaux des théâtres.

La FAD a été auditionnée par la commission des finances le 26 septembre 2018 concernant les comptes 2016-2017.

Enfin, le total des investissements réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF 7'388,25- et par la Comédie à CHF 149'547.

C) IMMOBILIER

- SALLE DE RÉPÉTITION DU POCHE/GVE, CHEMIN DES PONTETS 33, GRAND-LANCY

  Les travaux sont prévus entre septembre 2020 et septembre 2022 par le Canton. Ces rénovations tiendront compte des besoins du POHCE/GVE et du théâtre de Marionnettes qui partage ce lieu pour leurs répétitions.

  Le Canton met tout en œuvre pour trouver un lieu de remplacement durant cette période.

- BUVETTE DE LA COMÉDIE BÂTIMENT DES PHILOSOPHES

  L'actuelle exploitante a donné son congé fin juin 2019. L'exploitation sera reprise dès août 2019 par l'Association Tragédie jusqu'en avril 2020.

- NOUVELLE COMÉDIE

Transition Comédie 2020

La Fondation a validé la future organisation du théâtre et a procédé à divers engagements afin de renforcer l'équipe de la Comédie pour développer notamment des nouveaux secteurs d'activités qui devront être fonctionnels à l'ouverture du nouveau théâtre.

Des postes techniques seront pourvus début 2020 afin que ce personnel soit formé à l'utilisation des installations scéniques/techniques et qu'il puisse procéder aux tests avant l'ouverture du théâtre prévue en septembre 2020. Le chantier se poursuit dans les délais annoncés, avec une remise des clés en mars 2020.

Pour permettre à la population et à la FAD de suivre l'évolution de la construction du théâtre, M. Remy Pagani, Conseiller administratif a organisé plusieurs visites du chantier, notamment des journées portes ouvertes qui ont eu lieu les 29 et 30 juin.

Afin de suivre l'évolution du chantier et anticiper d'éventuels risques liés à la mutation vers la nouvelle Comédie, il a été mis en place des procédures de contrôles pour s'assurer de la prise en main du futur bâtiment par les équipes du théâtre (retards de chantier et ses conséquences, mise en place de solutions de remplacement, évolution des engagements RH).

Par ailleurs, les représentants de la FAD au sein du Comité de pilotage et du groupe de travail pour la promotion et communication pour la nouvelle Comédie ont participé à 10 séances durant cette saison.

La Fondation remercie chaleureusement Mme Martine Koelliker, co-directrice au Département de la culture et du sport et représentante de la Ville au sein de la Fondation pour son accompagnement dans le projet de construction de la nouvelle Comédie, Mme Virginie Keller, cheffe du service culturel, et représentante de la Ville au sein de la FAD pour son investissement bienveillant auprès des artistes ainsi que Mme Charollais, Directrice au Département des constructions et ses collaborateurs qui sont à l'écoute des besoins des utilisateurs et veillent au respect des échéances.

Budget pour la nouvelle Comédie

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 15.12.2018 a accepté une augmentation de budget de fonctionnement de 2,5 mios dès l'année 2019. La Comédie a ainsi pu procéder aux divers engagements évoqués plus haut. Le budget de fonctionnement devra être encore adapté pour l'année 2020 afin que la codirection de la Comédie puisse remplir la mission qui lui a été confiée et développer son projet dès son entrée dans le nouveau bâtiment.

Restaurant de la nouvelle Comédie

L'appel d'offre a été lancé au début de l'été 2019. Les soumissions sont en cours d'évaluation.

4. Quelques informations

État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 2 séances du Conseil et à 3 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de notre comptabilité. MM. Pascal Rivollet, et M. Antoine Pierroz, experts-réviseurs agréés, ainsi que leur équipe, ont réalisé les travaux d'audit concernant les comptes 18-19 en septembre/octobre 2019 pour les deux théâtres et en octobre/novembre 2019 pour l'état-major.

Comédie de Genève

Rapport d'activité 2018-2019

NKDM SAISON 1

Nos actions en un coup d'œil

AVEC LE PUBLIC

- Proposer des expériences de spectateurs inédites.
- Offrir une programmation de théâtre d'aujourd'hui qui se tourne vers les formes pluridisciplinaires.
- Rendre les espaces du théâtre chaleureux et inclusifs.
- Disposer d'une couverture médiatique large et positive.
- Proposer une accessibilité à tous les publics.
- Rendre la direction accessible et identifiée par une présence accrue les soirs de spectacle.
- Proposer des actions de médiation culturelle parallèles au spectacle, innovantes et inclusives.
- Rajeunir le public et redevenir un lieu repéré par la profession.
- Préparer le public au déménagement.
- Renouvellement total de la communication (logo, charte graphique, site internet, style des textes).

AVEC LES ARTISTES

- Proposer un grand nombre d'emplois aux artistes locaux.
- Devenir attractif pour des artistes internationaux.
- Rencontrer de très nombreux artistes locaux et internationaux.
- Inciter les artistes internationaux à engager des interprètes locaux.
- Proposer des conditions de travail optimales.
- Garantir la venue de la presse et des professionnels.
- Visionnage de plus de 250 spectacles locaux et internationaux par l'équipe de programmation.
- Préparation de projets d'envergure internationale avec interprètes locaux pour 20-21.

Comédie de Genève

AVEC L'EQUIPE

- Accompagner l'équipe en place dans une période intense de mutation.
- Impliquer les employés dans les changements en offrant des perspectives professionnelles lisibles.
- Engager une responsable RH, initier la mise en place d'une politique RH structurée.
- Mise en place d'instances de management claires pour relever le défi du changement d'échelle.
- Mise en place d'une équipe de production et de diffusion.
- Implémentation du logiciel de planification générale du logiciel Dièse.
- Élaboration d'un organigramme actuel et futur.

POUR LE CHANTIER

- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.
- Participation pro-active aux séances utilisateurs et COPIL du DPBA pour le suivi du chantier avec travail de fond pour aider au développement du projet.
- Participation pro-active avec la centrale municipale d'achat dans le cadre des appels d'offres multiples (mobilier, informatique, téléphonie, déménagement).
- Séances d'information interne régulières.

AVEC NOS TUTELLES

- Echanger sur le projet artistique et le développement organisationnel.
- Réaliser un plan de développement semestriel lié aux enjeux de la mutation par notre cellule Comédie 2020.
- Proposer un reporting des risques liés aux déménagement.

AVEC LES PARTENAIRES

Locaux

- Poursuivre des réunions inter-théâtres genevois régulières.
- Imaginer et mettre en place avec le Grand théâtre et les HES d'art romandes le projet *Operalab.ch*.
- Se positionner dans le Grand Genève avec l'ACG et le GLCT : postulation à l'appel d'offre du projet pour la fête du Léman Express. Concours gagné avec le théâtre de Château-Rouge à Annemasse. Programmation franco-suisse élaborée pour préparer ce festival en avril 2020.
- Réactiver et mettre en place le lien avec le festival de la Bâtie avec comme résultat des créations Comédie programmées dans le festival.

Comédie de Genève

- Élaborer un partenariat avec Am Stram Gram et l'ADC (pour 20).
- Élaborer un partenariat avec le Grand théâtre (pour 20-21).
- Participer aux réunions de la FRAS et de l'UTR, faire partie de commissions, notamment sur la prévoyance (LPP).
- Mettre en place le projet PAROS (mutualisation des accessoires et costumes entre RTS, Opéra de Lausanne, Grand théâtre, Comédie, Vidy).

Internationaux

- Préparer des coproductions internationales lors de festivals et de plateformes professionnelles. Dans ce but, 45 rendez-vous pendant le Festival d'Avignon, notamment.
- Mettre en place des collaborations pour nos créations en production déléguée (dès 2020) avec un grand nombre de théâtres français et européens.
- S'inscrire activement dans un large réseau international pour 2020 avec de très belles tournées déjà agendées dont des lieux de haut prestige. Plus de 150 dates de tournées à ce jour pour nos créations.
- Postuler et obtenir à un INTERREG avec le CDN de Besançon et le TPR à la Chaux-de-Fonds. Nom : MP#3.
- Préparer une campagne de presse internationale pour l'ouverture par le biais d'une agence de presse parisienne.

POUR LES RECHERCHES DE FONDS

Fonds publics

- Obtention d'un INTERREG dont découlera un apport de € 200'000.– sur les 2 prochaines saisons.
- Obtention de coproductions de partenaires repérés.
- Négociation avec Pro Helvetia pour l'obtention de fonds pour les tournées 20-21, ainsi qu'une prime « prestige » pour les lieux bénéficiant d'un rayonnement particulier. En cours.
- Travail de communication et lobbying pour le succès des échéances budgétaires liées à l'augmentation de la subvention.

Fonds privés

- Mettre en place une stratégie de philanthropie et élaboration d'un cercle *Culture Club*.
- Mettre en place des actions concrètes et une stratégie suite à l'obtention d'un aide pérenne d'une fondation genevoise pour favoriser l'emploi des jeunes artistes. (CHF 480'000.–).

Comédie de Genève

- Proposer le projet *BIG* à la Fondation Leenards pour les jeunes artistes féminines et obtention d'une aide sur 3 années (CHF 80'000.– x 3 ans).
- Obtention d'un partenariat avec l'Aéroport de Genève.
- Mettre en place les projets liés au fond LORO pour l'accompagnement à la mutation (CHF 1'500'000.–) et développement des projets (Blog *Le Temps de la Comédie*, La Comédie en réalité virtuelle, Plateforme muséale numérique de l'histoire de la Comédie).
- Rencontres avec de très nombreux partenaires (mécènes et sponsors et influenceurs) qui accompagneront le projet des Eaux-Vives.

NOS ACTIONS PLUS EN DETAIL

AVEC LE PUBLIC

- Proposer des expériences de spectateurs inédites.
  Par exemple : Julie's party *(6 spectacles partout dans le théâtre),* What if they went to Moscow (un spectacle simultanément au théâtre et au cinéma et inversement).
  Nous sommes guidés par cette idée. Les spectacles que nous programmons sont réalisés par des artistes qui ont le besoin/désir de raconter avec une manière qui leur est absolument personnelle. Proposant donc au public une expérience, idéalement, de type « première fois ». Nous souhaitons que la spectatrice, que le spectateur puisse n'avoir jamais vu un tel spectacle. Que le théâtre, cet art archaïque, soit inventé à chaque fois.

- Offrir une programmation de théâtre d'aujourd'hui qui se tourne vers les formes pluridisciplinaires.

  Nous programmons du théâtre, de la danse, épisodiquement de la musique, et nous allons programmer du cirque. Et, souvent, ces disciplines s'entrecroisent, se mélangent, ne sont plus compartimentées. Le théâtre d'aujourd'hui est protéiforme.

- Rendre les espaces du théâtre chaleureux et inclusifs.

  Dès notre première saison nous avons décidé de rompre avec le « carré VIP » lors des premières et d'offrir (avec le même budget) un repas chaud à tout le public.
  Nous travaillons à ce que le public soit accueilli, se sente bien, quelque que soit son âge et sa mobilité. Pour le futur théâtre, nous souhaitons que le lieu soit « plus qu'un théâtre ». Un véritable endroit de vie, et nos tous nos choix

Comédie de Genève

architecturo-décorativo-logistiques, ainsi que nos choix et décisions RH vont dans ce sens.

- Disposer d'une couverture médiatique large et positive.

  Nous bénéficions d'une excellente couverture médiatique. Outre notre travail auprès des médias avec nos équipes, nous avons adopté un positionnement clair avec les journalistes, et avons de ce fait d'excellentes relations avec tous les médias. Nous sommes également sollicités pour intervenir parfois dans le débat public, ce qui montre que nous sommes devenus des personnes repérées du public que l'on sollicite sur divers sujets. Notre Blog en partenariat avec Le Temps à été un moyen habile d'être sûr que la question de la mutation soit repérée médiatiquement.

- Proposer une accessibilité à tous les publics.

  Notre politique des tarifs permet l'accès aux plus démunis. Et nous accueillons et accompagnons les personnes en situation de handicap de manière innovante notamment par le biais des « soirées relax »

- Rendre la direction accessible et identifiée par une présence accrue les soirs de spectacle.

  Nous avons la conviction que notre travail est inlassablement de raconter ce que nous faisons et pourquoi. Nous sommes très souvent présents les soirs de spectacle pour accueillir, accompagner, présenter le spectacle (lors de nos « mise en bouche »). Ce travail identifie la Comédie, et la différencie d'un endroit de consommation culturelle anonyme.

- Proposer des actions de médiation culturelle parallèles au spectacle, innovantes et inclusives.

  Notre équipe de médiation effectue un travail énorme pour que le théâtre ne soit pas la chasse gardée d'une « élite » socio-culturelle. Leurs actions sont ciblées, diverses, le plus souvent très personnalisées. Un travail de patience et de fourmi qui vise à raconter en permanence que le théâtre est potentiellement lisible par chacune et chacun.

- Rajeunir le public et redevenir un lieu repéré par la profession.

  Nous souhaitons que la Comédie soit un théâtre pour tous les âges. Que le public soit très mélangé. Pour intéresser le public plus jeune, nous proposons des spectacles avec des thématiques (par exemple « Gen Z ») et des

Comédie de Genève

esthétiques susceptibles de toucher ce public ***(par exemple « VR_I »)***. Par ailleurs, notre communication 19-20 est entièrement portée par des photographies des jeunes actrices et acteurs de « Gen Z », justement.
De plus, les chiffres (et nos impressions de visu) nous montrent que la Comédie est un lieu de référence pour la profession, ce qui est très important. La question du public est l'enjeu le plus important pour l'avenir. Une stratégie marketing découle des observations menées lors d'une première saison. Cette question du public est notre enjeu majeur, nous y travaillons de manière dédiée.

- Préparer le public au déménagement.

  Nous communiquons, racontons (et allons le faire plus encore) notre déménagement. Nous accompagnons le public dans cette mutation. Nous sommes présents aux journées portes ouvertes avec notre équipe de communication. Notre blog Le Temps de la Comédie, ***en partenariat avec Le Temps est l'outil idéal pour préparer le public au futur.***

- Renouvellement total de la communication (logo, charte graphique, site internet, style des textes).

  Notre communication a été renouvelée. Elle est inspirée de notre dossier de candidature, qui était pour nous une feuille de route et de référence. Nous avons conçu un nouveau logo, une nouvelle couleur de référence, un nouveau site Internet. Nous travaillons avec des photographies originales d'un photographe romand repéré (Niels Ackerman), les vidéos « émotions spectateurs » donnent un ton neuf sur les réseaux sociaux et totalisent beaucoup de vues sur Facebook et Instagram.

AVEC LES ARTISTES

- Proposer un grand nombre d'emplois aux artistes locaux.

  Nos créations, ainsi que nos accueils, sont portées par un grand nombre d'artistes locaux. Nous sommes très attentifs à l'engagement d'artistes locaux, à tous les postes. Sans pour autant renier notre mission internationale.

- Devenir attractif pour des artistes internationaux.

  Avant même notre nomination, nous avons travaillé à tisser des liens avec nombres d'artistes internationaux. Aujourd'hui, ce travail, ces rencontres

Comédie de Genève

répétées, en Suisse et ailleurs, font que la confiance des artistes les pousse à venir créer à la Comédie.
Notre proposition d'ouverture « Julie's party » était emblématique : 6 grands artistes internationaux créent avec des interprètes romands. L'excellente expérience et/ou réputation de l'accueil (notamment technique) à la Comédie contribue également à cette attractivité. Evidemment, les possibilités du nouveau théâtre sont également une force d'attraction.

- Rencontrer de très nombreux artistes locaux et internationaux

  En Suisse et à l'étranger, nous rencontrons en face à face, formellement ou non, de très nombreux artistes. Pour entendre leur projet et être à l'écoute de leur discours.

- Inciter les artistes internationaux à engager des interprètes locaux.

  La base même de notre projet est de proposer des interprètes locaux pour jouer dans nos productions portées par des artistes internationaux. En 18-19 ce sont Pascal Rambert, Amir Reza Koohestani, Tiago Rodrigues, le TG Stan, Christiane Jatahy qui ont sélectionnés des artistes romands). La saison prochaine, plusieurs créations mises en scène par des artistes internationaux de renom seront interprétées par des artistes locaux. Nous organisons des auditions, des rencontres, envoyons des dossiers aux créatrices et créateurs de nos productions pour les inciter très fortement à travailler avec des locaux. Nous cherchons aussi à inciter l'engagement d'interprètes romands dans des co-productions internationales. Cela a été le cas pour 2 projets prestigieux en 18-19 qui ont permis à des jeunes artistes romands de fouler les planches des plus prestigieux théâtres européens.

- Proposer des conditions de travail optimales.

  Notre mission est de proposer de très bonnes conditions de création et de travail. Nous travaillons également au sein de l'UTR (en faisant partie de diverses commissions) à réfléchir et améliorer collectivement les conditions de travail des intermittents, par définition fragiles.

- Visionnage de plus de 250 spectacles locaux et internationaux par l'équipe de programmation.

  En Suisse et ailleurs, nous voyons un grand nombre de spectacles. Nous faisons des notes internes pour informer les personnes de l'équipe de

Comédie de Genève

programmation, puis en parlons lors de notre rendez-vous hebdomadaire. Nous nous efforçons de suivre au maximum la scène locale et internationale.

- Préparation de projets d'envergure internationale avec interprètes locaux pour 20-21.

  Nous travaillons depuis notre arrivée à la mise en place de projets d'envergure internationale. Dès notre prochaine saison, plusieurs projets créés à la Comédie seront en partenariat avec de grandes et référentes maisons européenne. Ceci est possible grâce aux liens tissés avec les artistes et avec nos collègues dans un grand nombre de théâtres. Liens établis lors de déplacements dans les théâtres et également dans les festivals, en Europe et au-delà, notamment en Avignon.

AVEC L'EQUIPE

- Accompagner l'équipe en place dans une période intense de mutation.

  Nous informons et consultons les équipes sur tous les aspects de la mutation. Engagements de nouvelles personnes, organisation des espaces et des équipes, locaux, mobilier, etc. Nous avons même une newsletter interne sur la question. Pour nous, il est impératif que les équipes soient partie prenante à tout point de vue. Pour, au final, mieux « habiter » le bâtiment et le projet, et accueillir public, artistes et tous les usagers de la meilleure façon possible.
  Quant aux nouveaux engagements, nous cherchons toujours à offrir des perspectives aux membres de l'équipe actuelle lorsque c'est possible, afin de ne pas systématiquement « importer » des forces extérieures.

- Engager une responsable RH, mettre en place une politique RH structurée.

  Nous avons eu dès notre candidature la volonté d'engager une personne responsable des RH. Une « RH » qui va bien au-delà de la gestion des questions administratives liées aux employée.e.s. Et qui propose des fonctionnements inclusifs aux équipes, organise les débriefing, consulte en équipes inter-services sur la question des salaires, propose des dispositifs qui redéfinissent les valeurs communes de la maison, en adéquation avec notre projet. Bref, qui implique chacune et chacun pour avancer ensemble, chacune et chacun avec ses forces, son autonomie, ses spécificités, dans une direction commune.
  Les structures culturelles ont rarement ce type de poste, et nous voulons être exigeants et novateurs sur cette question.

Comédie de Genève

- Mise en place d'instances de management claires pour relever le défi du changement d'échelle.

  Comme évoqué, la mutation nous offre la possibilité de définir encore mieux nos modes de fonctionnement et notre gouvernance. Nous souhaitons avancer sur une ligne claire, en impliquant les équipes. Donner de l'autonomie par équipe, une fois les objectifs définis, nous semble une manière d'être plus performants avec plus d'harmonie. Nous travaillons dans cette optique avec notre secrétaire général et responsable RH.

- Mise en place d'une équipe de production et de diffusion.

  Il était vital de mettre en place une telle équipe, qui n'existait pas avant notre arrivée. Nous avons engagé une personne qui était responsable de production au festival d'Avignon, qui a été chargée de production à Vidy, et qui donc connaît les territoires qui sont nos premiers champs d'action. Cette présence, cette expérience, doublée de notre travail en amont et sur le terrain, produisent déjà des résultats très encourageants, tant en termes de co-productions que de tournées.
  L'équipe actuelle est composée de 3 personnes et est amenée à grandir.

- Prise en main du logiciel Dièse.

  Nous avons opté pour un logiciel qui nous permet d'avoir une vision claire du planning à court, moyen et long terme. Qui permet une visibilité pour les besoins de chacune et chacun dans l'équipe. Qui permet un partage d'informations sur tous les événements, publics ou non, du théâtre. L'utilisation de ce logiciel, performant et relativement complexe, a demandé une prise en main, des formations. Il nous permet désormais d'organiser le travail de manière très efficace à tous les niveaux. Ce logiciel sera encore plus performant et nécessaire dans les nouveaux murs.

- Élaboration d'un organigramme actuel et futur.

  Travailler sur un organigramme n'est pas juste une question de « relookage ». Il demande et permet de s'interroger sur la structure et le fonctionnement. Ce travail est évolutif. Nous avons produit récemment un nouvel organigramme, et les nouvelles arrivées dans l'équipe ainsi que le changement d'échelle nous amènent à réfléchir et à imaginer un nouvel organigramme pour le futur.

Comédie de Genève

- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.

  Nous avons établi un cahier des charges complet et précis. La question du restaurant est centrale. On ne peut se « rater » sur ce dossier. Nous avons des besoins clairs à ce propos. Nous sommes en ce moment en train de rencontrer des candidats. Fait réjouissant : si le premier tour d'appel d'offres n'avait pas rencontré de candidatures, l'approche dite de « gré à gré » est bien plus probante, avec un intérêt confirmé de candidatures très intéressantes.

- Être actifs sur des questions sociétales.

  En particulier l'écologie et le harcèlement.
  La question climatique est traitée par des réflexions et mise en acte concernant l'impact écologique du théâtre.
  La question de comportements dans le milieu culturel qui vont jusqu'au harcèlement sexuel est aussi un sujet clef.

POUR LE CHANTIER

- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.
- Participation pro-active aux séances utilisateurs et COPIL du DPBA pour le suivi du chantier avec travail de fond pour aider au développement du projet.
- Participation pro-active avec la centrale municipale d'achat dans le cadre des appels d'offres multiples (mobilier, informatique, téléphonie, déménagement).
- Séances d'information interne régulières.

  La participation pro-active a signifié un investissement important de la codirection, du secrétaire général et du directeur technique afin d'appréhender au mieux les multiples besoins des futurs utilisateurs, et de préparer ce travail en mode participatif avec toute l'équipe de la Comédie. Face aux instances liées au chantier, cette forte implication a permis - non sans difficulté - d'exposer les attentes des professionnels du théâtre confrontées aux défis d'un chantier de cette ampleur.

POUR NOS TUTELLES

- Rencontrer, communiquer sur le projet.
- Faire un travail de fond de lobbying pour assurer un travail de communication facilitant les budgétaires.

  Dans une période de mutation et ce quelle comporte comme lot d'incertitudes, nous avons choisi de nous engager pour que chaque étape de l'obtention du budget puisse être sereine et déboucher sur un succès.

Comédie de Genève

Inlassablement nous communiquons sur le projet auprès de cercles qui au départ n'étaient pas les plus favorables. Nous avons clairement vu les opinions changer et si nous n'endossons pas la responsabilité des étapes franchies avec succès, nous savons que notre travail de l'ombre ne peut qu'apporter des voix positives pour atteindre l'objectif de nos tutelles.

- Faire un travail de suivi des enjeux de la mutation par notre cellule Comédie 2020.

  Notre cellule Comédie 2020 a été une décision managériale importante. Le chantier, ses enjeux et la mutation du théâtre peuvent être anticipés de manière stratégique. Les équipes sont informées de l'évolution, les risques sont possiblement esquivés. Aujourd'hui nous sommes fiers d'avoir eu le réflexe de mettre en place cette structuration précieuse.

- Proposer un reporting des risques liés aux déménagement.

  En lien avec la FAD nous proposons un reporting précis. Là aussi il s'agit d'anticiper et surtout d'éviter les surprises fâcheuses liées à une mutation d'une telle envergure. Un plan A, B et C sont à chaque fois prévus pour devancer les déconvenues hypothétiques. On n'est jamais trop préparés.

- Participer activement au COPIL du DPBA pour le Chantier avec travail de fond, notamment de la direction financière et technique, pour aider au développement du projet.

  Chacune de ces réunions exige une préparation et un important travail. Néanmoins nous sommes ainsi intimement au fait de chaque détail/problèmes.

AVEC LES PARTENAIRES

Locaux

- Poursuivre des réunions inter-théâtres genevois régulières.

  Spontanément les directions nouvellement nommées se sont réunies pour mettre un terme à la traditionnelle omerta sur les programmations. Dialogues et échanges sont au programme et les autres théâtres se sont joint à nous. L'intérêt pour la Comédie ? Désormais nous voyons de manière précise comment proposer une offre différente. La saison 20-21 témoignera de cette étude des partenaires.

Comédie de Genève

- Imaginer et mettre en place avec le Grand Théâtre et les HES d'art romandes le projet *Operalab.ch*.

  Rechercher les liens avec une autre grande maison genevoise est aussi une façon de toucher un autre public. De plus ce magnifique projet permet de voir grandir des talents formés dans nos hautes écoles et de leur proposer un tremplin magnifique vers le théâtre musical.

- Se positionner dans le Grand Genève avec l'ACG et le GLCT : postulation à l'appel d'offre du projet pour la fête du Léman Express. Concours gagné avec le théâtre de Château-Rouge à Annemasse. Programmation franco-suisse élaborée pour préparer ce festival en avril 2020.

  Notre situation stratégique sur la ligne du Léman Express rend la nécessité de toucher le Grand Genève encore plus évidente. Postuler et remporter le concours pour l'organisation de ce festival à très haute valeur symbolique est une grande fierté. Des artistes suisses et français seront à l'honneur dans les gares et les rames de ces réseaux flambant neuf. 1 réseau, mille scénarios. Nous voulions faire partie de l'imaginaire des usagers avant même d'ouvrir. Un grand nombre de projets participatifs ont été pensés pour créer un lien fort entre notre institution et le public du Grand Genève.

- Réactiver et mettre en place le lien avec le festival de la Bâtie avec comme résultat des créations Comédie programmées dans le festival.

  La Comédie était un simple lieu d'accueil des projets Bâtie, désormais la Comédie y propose des créations. Moyen de profiter de la plateforme de visibilité publique et professionnelle de ce festival pour nos créations maison.

- Élaborer un partenariat avec Am Stram Gram et l'ADC (pour 20).

  Nous travaillons avec nos futurs voisins de quartier pour un projet autour de l'adolescence. Bon voisinage artistique en prévision en somme.

- Élaborer un partenariat avec le Grand théâtre (pour 20-21).

  Une circulation des publics est envisagée avec une communication prévue à cet effet. De plus de nombreux artistes étant communs aux deux maisons, nous souhaitons à terme profiter des présences des uns et des autres pour imaginer des parcours. Musique d'avenir qui commence à se préparer depuis plus d'une saison.

Comédie de Genève

- Participer aux réunions de la FRAS et de l'UTR, faire partie de commissions, notamment sur la prévoyance (LPP).

  La direction s'implique dans les groupes de réflexion sur la LPP, l'emploi, une Charte de bonnes pratiques.

- Mettre en place le projet PAROS (mutualisation des accessoires et costumes entre RTS, Opéra de Lausanne, Grand Théâtre, Comédie, Vidy).

  Un projet innovant de mutualisation qui demande un grand temps de travail mais qui aura une valeur importante pour les artistes et les institutions d'aujourd'hui et de demain. Costumes et accessoires seront répertoriés, classés, et listés sur une plateforme numérique.

  Internationaux

  La Comédie n'était plus repérée par les partenaires internationaux. Cela a demandé un très important travail d'approche, de présence et d'information qui portera ses fruits magnifiquement en 20-21. Nous avons joué de notre carnet d'adresses et la Comédie est à nouveau sur la carte internationale du théâtre. Rendez-vous en 20-21.

- Préparer des coproductions internationales lors de festivals et de plateformes professionnelles.
- Mettre en place des collaborations pour nos créations en production déléguée (dès 2020) avec un grand nombre de théâtres français et européens.
- S'inscrire activement dans un large réseau international pour 2020 avec de très belles tournées déjà prévues et fixées (dont des lieux de haut prestige) Plus de 150 dates de tournées à ce jour pour nos créations.

  La saison 20-21 amorce une période de renouveau. Les productions de la Comédie vont tourner énormément et dans des lieux prestigieux (ex : Théâtre de l'Odéon).
  Ces projets ont trouvé grâce auprès de coproducteurs internationaux qui injectent donc des fonds dans les projets et achètent les spectacles. Cercle vertueux financier et de rayonnement, et possibilité pour les artistes de jouer longtemps.
  Exemple : Depuis 3 festivals d'Avignon nous préparons ce tournant de la mutation des Eaux-vives. Lors du dernier festival la direction et la directrice de production ont effectués plus 45 rendez-vous professionnels. Véritable marathon qui a porté ses fruits. Notre carnet d'adresses professionnel nous permet d'envisager des saisons de la Comédie des Eaux-vives sous le signe

Comédie de Genève

du rayonnement des productions Comédie. Ce travail très prenant en Avignon, à Montréal, en Belgique, au Portugal et ailleurs a définitivement inscrit la Comédie de Genève sur la carte internationale.

- Postuler et obtenir à un INTERREG avec le CDN de Besançon et le TPR à la Chaux-de-Fonds. Nom : MP#3 (pour trois années 20-21-22).

  Depuis de longs mois nous préparions avec ces deux structure ce dossier INTERREG et avons enfin eu une réponse positive. Réseaux, financements, échanges sont au programme. Notre fierté (entre autres) faire bénéficier à deux metteures en scènes romandes émergentes d'une visibilité inédite.

- Préparer une campagne de presse pour l'ouverture par le biais d'une agence de presse parisienne.

  Une importante agence de presse parisienne a été mandatée pour envisager une stratégie offensive sur le réseau médiatique français. Des rendez-vous avec des organes de presse nationaux ont eu lieu avec NKDM pour préparer le terrain de la couverture médiatique prévue.

AVEC LES RECHERCHES DE FONDS

NKDM a souhaité s'engager pour les recherches de fonds dès sa nomination pour permettre à ce projet ambitieux de la nouvelle Comédie de ne pas être un théâtre de plus, mais être plus qu'un théâtre.

Fonds publics

Dès sa nomination la nouvelle direction a travaillé à inscrire la Comédie dans les réseaux. Certains fonds européens ou interrégionaux sont à l'étude.

- Obtention d'un INTERREG dont découlera un apport de € 200'000.– sur les 2 prochaines saisons.
- Obtention de coproductions de partenaires repérés.
- Négociation avec Pro Helvetia pour l'obtention de fonds pour les tournées 20-21 ainsi qu'une prime « prestige » pour les lieux bénéficiant d'un rayonnement particulier. En cours.
- Travail de communication et lobbying pour le succès des échéances budgétaires liées à l'augmentation de la subvention.

Comédie de Genève

Fonds privés

A notre nomination aucun fond privé ne bénéficiait au fonctionnement de la Comédie.
Dès notre première saison ce sont 1 million 680 000 francs qui ont été obtenus par la direction. (Dont 1 million 200 000 francs pour la mutation).
Avoir une stratégie fine et ciblée c'est aussi une question d'approche de certains cercles d'influences (voir plus haut). Approche aussi d'un autre type de public. Bien sûr c'est à terme mener une stratégie payante financièrement et sans compromis car la culture n'est pas à vendre mais bien à accompagner en toute liberté d'expression.

- Mettre en place une stratégie de philanthropie avec une spécialiste en la matière et élaboration d'un cercle *Culture Club*.
- Mettre en place des actions concrètes suite à l'obtention d'un aide pérenne d'une fondation genevoise pour favoriser l'emploi des jeunes artistes. (CHF 480'000.–).
- Proposer le projet *BIG* à la Fondation Leenards pour les jeunes artistes féminines et obtention d'une aide sur 3 années (80 000 CHF x 3 ans).
- Obtention d'un partenariat avec l'Aéroport de Genève.
- Mettre en place les projets liés au fond LORO pour l'accompagnement à la mutation (CHF 1'500'000.–).
- Développement des projets (Blog *Le Temps de la Comédie*, La Comédie en réalité virtuelle, Plateforme muséale numérique de l'histoire de la Comédie).
- Rencontres avec de très nombreux partenaires (mécènes et sponsors et influenceurs) qui accompagneront le projet des Eaux-Vives.

POCHE /GVE

2018-2019_SAISON ENSEMBLE

BILAN au 30 juin 2019

25 novembre 2019

ÉQUIPE

direction Mathieu Bertholet
administration Veronica Byrde
attaché de direction & diffusion Thibault Genton
communication & presse Julia Schaad
publics & médiation culturelle Iris Meierhans
production Clémentine Chapuis
comptabilité Chantal Maillard
billetterie & accueil Emilie Collin
technique Philippe Bégneu
adjoint technique Stéphane Charrier
bar Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella

POCHE /GVE
THÉÂTRE /Vieille-Ville
Rue du Cheval-Blanc 7
1204 Genève

__RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

Ces dernières saisons, POCHE /GVE est devenu un lieu de débat, au cœur des débats. On en parle, on y parle…Fidèle à sa mission propre et particulière en faveur des écritures contemporaines et à l'engagement de Mathieu Bertholet à produire le plus de textes d'auteures vivantes dans des conditions adéquates sans augmenter les moyens financiers, POCHE /GVE interroge, depuis quatre saisons, les formes de production au travers de ses SLOOPS et CARGOS. Pour cette quatrième SAISON_ENSEMBLE, cette distinction a été effacée au profit de la création d'un ENSEMBLE qui n'est, après tout, que la prolongation d'un SLOOP. Dans le contexte actuel de précarisation des artistes, et face à l'urgence écologique, POCHE /GVE s'est montré précurseur, et par-là, évidemment, a suscité de nombreuses interrogations.

Après une ouverture de saison avec un accueil du Festival de la Bâtie, POCHE /GVE s'est véritablement lancé dans sa propre saison artistique avec un feu d'artifice MEXICAIN (**Bajo el signo de Tespis**, **El Funesto destino de Karl Klotz**). L'ENSEMBLE s'est ensuite installé au POCHE /GVE d'octobre à mars (**la résistance thermale, la largeur du bassin, La Côte d'Azur, Havre, La chute des Comètes et des Cosmonautes, Le Brasier**). En fin de saison, les spectatrices ont pu redécouvrir Enzo Cormann (**L'Histoire mondiale de ton âme**) ; auteur qu'elles n'avaient plus entendu depuis plus de vingt ans.

ARTISTIQUEMENT, les spectatrices ont été ravies de découvrir le travail du directeur du POCHE avec des actrices mexicaines sur le texte d'un très jeune auteur mexicain, José Manuel Hidalgo. Grâce aux six pièces de l'ENSEMBLE, le public a pu, à la fois, découvrir de nouvelles écritures et apprécier l'étendue du talent de six actrices (Nadim Ahmed, Christina Antonarakis, Rébecca Balestra, Julie Cloux, Baptiste Coustenoble, Fred Jacot-Guillarmod) qu'il a pu découvrir dans au moins trois rôles chacune. Une véritable exception dans le paysage théâtral romand –une leçon sur l'artisanat du métier de comédienne – rendue possible uniquement par un engagement dans la durée, engagement lui-même possible uniquement dans un *système d'ensemble*.

MORALEMENT /ETHIQUEMENT, POCHE /GVE s'est montré exemplaire non seulement par cet engagement sur la durée (allant jusqu'à sept mois d'engagement consécutifs pour certaines actrices), mais aussi par son engagement en faveur de l'égalité femmes /hommes, pour l'émergence de nouvelles metteures en scène, actrices, auteures, créatrices, et pour la représentation du plus grand nombre en abordant des thématiques contemporaines et en s'ouvrant sur la Cité. La diversité et l'originalité de nos manières de créer la rencontre entre les spectatrices et notre programmation – notamment via les BILLETS SUSPENDUS (à travers les associations conviées) et nos interventions dans les classes d'écoles de la région – ont rajeuni et clairement diversifié nos PUBLICs.

EQUIPE. Une équipe soudée derrière un projet ambitieux, une équipe talentueuse, avec des collaboratrices engagées à tous les postes, qui portent chacune le travail du POCHE /GVE avec leur talents et leur vision propres. Une équipe qui s'est étoffée pour répondre aux nouvelles formes de communication et soulager la chargée de médiation lui permettant de se consacrer pleinement à

l'acquisition de nouveaux publics. Nous regrettons le départ de Thibault Genton, en fin de saison, bras droit du directeur (pour aller enrichir Pro Helvetia de son talent). Nous avons accueilli en mai 2019 Frédéric Schreyer, qui a élargi son expérience auprès des compagnies locales avant de revenir encore plus qualifié au POCHE !

IMAGE DU POCHE /GVE. Une visibilité et une reconnaissance très claires, dues à la mission concrète et rigoureusement tenue du théâtre. Nous avons pu élargir notre engagement pour les auteures à un engagement pour les créatrices et les artistes en général, plaçant, pour cause, POCHE /GVE au cœur des débats et des discussions. Respectant nos missions (aussi bien face aux tutelles et qu'aux publics), nous défendons nos choix même si nous avons été trop souvent sur la défensive. Pour la saison 2019-2020 nous passons à une action plus positive, en mettant nos qualités en avant (nouvelle stratégie de communication FAIRE_DURER, misant sur l'éthique sociale et l'écologie environnementale) pour reprendre le champ des débats.

LA BÂTIE. Premier accueil en collaboration avec ce festival, les **duos pluridisciplinaires** n'ont pas rempli les attentes, comme souvent lors de premières tentatives : l'ambition de faire se rencontrer des créatrices émergentes et des créatrices confirmées s'est avérée irréalisable. Les duos, pressés par le temps, n'ont pas su profiter des moyens mis à leur disposition (lieux de répétitions, dramaturgie, soutien technique et administratif). La nouveauté du projet, ainsi que le grand nombre de propositions dans le cadre de la Bâtie n'ont pas permis à ses duos de rencontrer leur public. Pour la seconde édition de ces duos, présentés en 2019, le projet a été revu, adapté en fonction de cette expérience, et s'est montré bien plus judicieux.

DRAMAFEST. La collaboration avec DRAMAFEST à Mexico City restera un grand moment de l'histoire du POCHE /GVE : rencontrer un festival si lointain géographiquement avec un projet artistique similaire, un véritable échange de compétences, une relation saine d'égale à égale a permis de présenter au public genevois une pièce mexicaine mise en scène par un Suisse, une pièce suisse par un metteur en scène mexicain, le tout avec des actrices mexicaines. Le public s'est enthousiasmé pour cette différence de jeu, l'engagement et la force des actrices mexicaines. Il a aussi été ravi de voir le travail du directeur du POCHE /GVE dans ce contexte. De plus, pour la première fois en dix éditions, DRAMAFEST ne s'est pas contenté d'accueillir une dramaturgie étrangère au Mexique mais a été invité à faire l'aller-retour (signant l'ouverture du POCHE /GVE…) : les liens avec ce festival sont, de ce fait, devenus solides et potentiellement durables. L'expérience est marquante, joyeuse, et témoigne de la reconnaissance à l'international de notre travail.

ENSEMBLE.

LA **RESISTANCE THERMALE** et **LA LARGEUR DU BASSIN**. Le bilan de ces deux spectacles se rejoint, parce qu'ils ont tous deux marqué le début de l'engagement du premier ENSEMBLE au POCHE, qu'ils ont fait découvrir deux nouvelles auteures aux spectatrices du POCHE et deux jeunes metteures en scène. Les textes se sont fait entendre, ont été appréciés et ont permis de révéler aussi bien des actrices déjà connues ici, que de jeunes talents (dont on a pu encore apprécier le talent au cours de la saison.) Si nous lions ces deux spectacles, c'est que - même si leur qualité artistique n'a en rien laissé à désirer - ils ont révélé une multitude de problèmes de production.

L'engagement d'actrices sur la durée dans un ENSEMBLE dans un contexte professionnel où les troupes ne sont pas la règle amène son lot de difficultés : les actrices ne sont pas engagées qu'au POCHE, elles ont des engagements, des contrats ailleurs qui peuvent les amener à être fatiguées avant de se lancer dans l'aventure ; elles n'ont pas l'habitude d'un engagement sur la durée à temps (si) plein ; elles ne sont pas habituées à travailler dans une équipe hétéroclite sur un projet si long (au moins trois mois). Parallèlement, les jeunes metteures en scène, à cause de leur jeunesse, de certains manques dans leur formation (toutes deux sorties de la Manufacture) et de leur désir de travailler (sans forcément être convaincues par le projet) n'ont pas su, par leur direction d'actrices, leur motivation et leur ambition, contrebalancer la fatigue de l'équipe, qui, solidairement, a eu l'impression de prendre les choses en main, et de porter seule le projet : elles ont fait ENSEMBLE sans s'en rendre compte, par la force des choses… !

LA CÔTE D'AZUR, projet hors-norme, phénoménal, porté par Manon Krüttli, jeune talent de la mise en scène, et Guillaume Poix, prodige de l'écriture, a trompé toutes les attentes : nous demandions une adaptation de LA PISCINE de Jacques Deray, nous avons eu un kaléidoscope de Romy Schneider et du XX^{ème} siècle. Projet pharaonique (57 monologues et une variation burlesque sur LA PISCINE) dont Manon Krüttli s'est saisi avec ferveur. Elle a mené ses troupes avec poigne, joie et enthousiasme, déplaçant des actrices qui se croyaient jusque-là fatiguées. Spectacle déroutant, novateur, différent, il a marqué l'apothéose du travail commun de l'ENSEMBLE.

COMMUN. Sur ces trois premiers spectacles, la lumière, le son, la scénographie et les costumes (à noter une première collaboration fructueuse avec les sœurs Pacchiani) avaient des créatrices communes. Les années d'expérience du POCHE dans la mise en commun, la création d'ensembles et de collectifs de création portent désormais des fruits très concrets : mise en place d'outils de suivi, de chartes de travail, de lieux de discussions et de retours sur le travail, avant, pendant et après les créations permettent des relations de travail saines, basées sur la confiance et le soutien mutuel. Nous avons créé une structure qui permet à de nouvelles créatrices de trouver rapidement une place et un cadre leur permettant de travailler ; ce qui pouvait se voir, par exemple, dans le travail très réussi des sœurs Pacchiani, portées par un cadre précis et adéquat.

HAVRE Grand succès émotionnel, sentimental et théâtral, Anne Bisang à su faire résonner ce texte simple, tendre, beau et donner à Rebecca Balestra une nouvelle occasion de briller. La collaboration avec Anne Bisang et le TPR sur ce projet a été simple, droite et honnête, une fois de plus. Le spectacle a rencontré un vif succès, et nous souhaitons le reprendre pour le faire tourner ; sa dimension mélodramatique, contemporaine, et le texte ayant récemment reçu le Prix du Gouverneur Fédéral au Canada (tout comme le personnage principal de sa pièce…) nous donne bon espoir de lui trouver encore de nombreuses spectatrices.

LA CHUTE DES COMETES. Premier texte issu du notre participation au programme pour les dramaturgies contemporaines STUCKLABOR, cette première écriture pour le théâtre de Marina Skalova a rencontré un très grand succès : publication à L'ARCHE ; traduction en allemand et lecture au BERLINER ENSEMBLE ; présentation dans le cadre de l'anthologie SCENE 2019… La mise en scène de Nathalie Cuenet, qui travaillait pour la première fois au POCHE a su donner de la plasticité au texte extrêmement poétique de Marina. Les actrices ont pu habiter ce road trip

autofictionnel et faire sentir aux spectatrices l'exil, le déracinement et les affres de l'Histoire sous un prisme original.

LE BRASIER. Feu d'artifice comique, une fois de plus un auteur canadien a fait valser les zygomatiques des habituées du POCHE. Offrant un dernier rôle en apothéose aux trois dernières actrices de l'ENSEMBLE, Florence Minder a rempli le texte de David Paquet de jeux, d'allusions, de mise en abyme et de costumes ! Jeune suissesse formée à l'INSASS de Bruxelles, Florence a su tout de suite se mettre à disposition du projet, du texte, de l'ENSEMBLE, et a pleinement compris son rôle d'artisane de la mise en scène : elle a tous les outils de la direction d'actrices, de la gestion du plateau et un imaginaire fécond, qui nous ont tellement ravies, que nous l'avons embauchée immédiatement pour le prochain défi comique du POCHE /GVE en 2019, **Fräulein Agnès** de l'Allemande Rebekka Kricheldorf.

L'HISTOIRE MONDIALE DE TON ÂME. Occasion pour les plus fidèles spectatrices de refaire connaissance avec Enzo Cormann mais, pour beaucoup d'entre elles de le découvrir, **L'HISTOIRE MONDIALE DE TON ÂME** est un projet fleuve (99 pièces de trente minutes pour trois actrices) auquel POCHE /GVE a jugé crucial de s'associer dès le début. Nous avons permis à la production des six premières pièces de débuter en les coproduisant avec la compagnie La Fédération de Philippe Delaigue, les Scène du Jura, Château-Rouge et les Colporteurs, et en y intégrant deux acteurs romands (Jean-Alois Belbachir et Roberto Garieri) qui ont ainsi eu l'opportunité de participer à de longues tournées en France et à un projet qui pourrait s'inscrire dans la durée.

PERSPECTIVES

Fort de cette première expérience d'ENSEMBLE, nous prolongeons l'exercice, navigant (ainsi à vue) et chaloupant entre SLOOP, CARGOS et troupes vers l'avenir. Nous restons au cœur du débat, tant par les questionnements sur la précarité, les formes de création et de production du spectacle en Romandie (question des tournées, des durées d'exploitation, d'écologie sociale et environnementale…) que par l'engagement pour les auteures vivantes, et à travers leur voix, sur des thèmes d'aujourd'hui. Notre ambition principale reste de convoquer le plus grand nombre, en gardant cette ouverture réussie vers tous les publics !

mAthieu Bertholet
novembre 2019